



Rapport Financier du réseau PEP



2021

LA FORCE D'UN RÉSEAU
ASSOCIATIF ENGAGÉ
POUR LA TRANSFORMATION SOCIALE

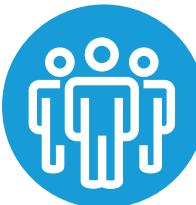
Comptes certifiés par les cabinets Exco Socodec et Cogebis



PROJET FEDERAL DE LA FGPEP 2018-2022

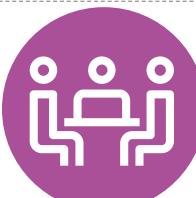


Notre méthode d'action se décline en 7 axes :



1) PREMIER AXE :

Construire ensemble. La co-construction est une condition indispensable pour un authentique fonctionnement démocratique. Nous l'avons développée au cours des années écoulées. Il nous faut continuer à la renforcer.



2) DEUXIÈME AXE :

Questionner sans cesse nos valeurs et nos principes par nos pratiques, condition à la fois d'efficacité accrue et d'innovation.



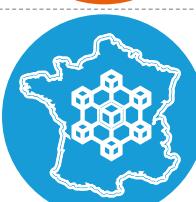
3) TROISIÈME AXE :

Garantir l'égalité de considération et d'écoute de tous les acteurs PEP : élu, militant, salarié, bénévole, parents, familles, personne accompagnée...



4) QUATRIÈME AXE :

Affirmer sans cesse la préoccupation transversale majeure, sous-jacente à l'ensemble de nos actions, à savoir celle **du développement social local**.



5) CINQUIÈME AXE :

Améliorer la mise en cohérence des différents registres de nos actions : registre éthique, registre stratégique, registre organisationnel, registre économique... en prenant constamment en compte la dimension territoriale.



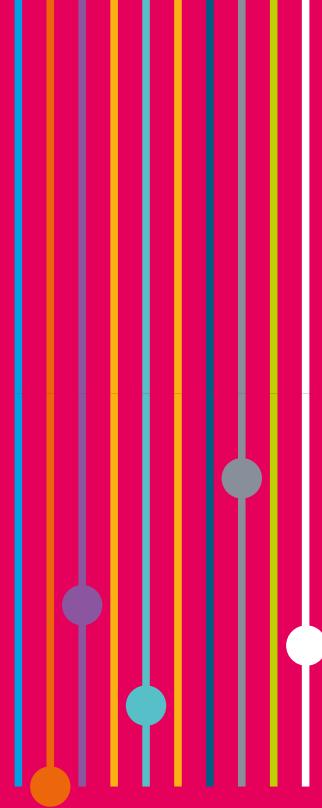
6) SIXIÈME AXE :

Poursuivre la communication stratégique tant fédérale que locale, avec le double souci d'exercer pleinement notre capacité d'interpellation et de plaidoyer, et de valoriser nos propres actions pour renforcer notre identité commune.



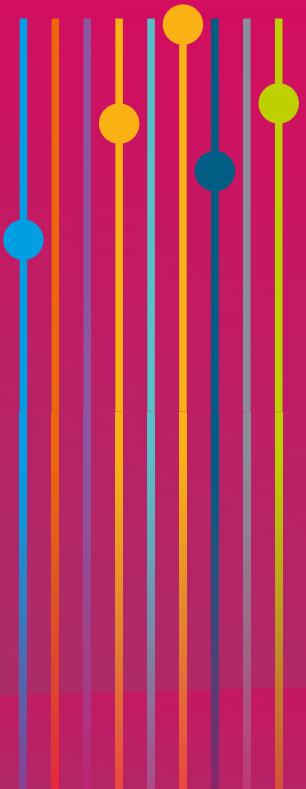
7) SEPTIÈME AXE :

Décliner les modalités d'organisation interne de notre réseau pour renforcer notre appartenance fédérale, par la poursuite de nos évolutions statutaires.



Rapport Financier du réseau PEP

2021



Sommaire



Bilans

Bilan actif combiné du réseau PEP	8
Bilan passif combiné du réseau PEP	9
Résultat combiné du réseau PEP	10
Variation de la trésorerie	12

Annexes

Présentation du réseau PEP	
Faits marquants	
Principes généraux	

Notes sur le bilan

Immobilisations / Amortissements	29
Variation des provisions et dépréciations	30
Variation des fonds propres	31
Parts contributives dans les fonds propres combinés	32
États des créances	34
Notes sur le résultat	36

Informations Complémentaires

40	Détail des immobilisations
42	Résultat combiné par secteurs d'activité
44	Évolution des produits par régions
46	Les activités du secteur social et médico-social
49	Les activités du secteur propre
54	Répartition des produits et des charges d'exploitation



Bilans

Bilan actif combiné du réseau PEP	8
Bilan passif combiné du réseau PEP	9
Résultat combiné du réseau PEP	10
Variation de la trésorerie	12



BILAN ACTIF COMBINÉ DU RÉSEAU PEP

Au 31 Décembre 2021 en K€

	Brut	Amort. & Prov.	NET 2021	NET 2020	Variation	%
Immobilisations incorporelles						
● Frais d'établissement	1 540	-1 111	429	479	-50	-10%
● Frais de recherche et développement	273	-131	142	153	-11	-7%
● Concessions, brevets, licences	6 697	-5 719	978	1 032	-54	-5%
● Autres immobilisations incorporelles	1 285	-448	837	619	218	35%
● Avances et acomptes sur immobilisations	201	-	201	252	-51	-20%
Sous total 1 :	9 995	-7 409	2 586	2 533	53	2%
Immobilisations corporelles						
● Terrains	44 740	-3 323	41 417	41 190	227	1%
● Constructions	761 003	-356 146	404 857	385 019	19 838	5%
● Installations techniques, matériel et outillage	85 757	-70 303	15 455	14 443	1 011	7%
● Autres immobilisations corporelles	176 720	-127 567	49 153	46 430	2 723	6%
● Immobilisations corporelles en cours	34 313	-288	34 025	33 373	652	2%
● Immobilisations grevées de droit	1 153	-834	319	333	-14	-4%
● Avances et acomptes / immobilisations corporelles	474	-	474	1 209	-735	-61%
Sous total 2 :	1 104 160	-558 460	545 700	521 997	23 703	5%
Immobilisations financières						
● Crédits rattachés à des participations	251	-2	248	237	11	5%
● Titres immobilisés	19 618	-107	19 510	14 051	5 459	39%
● Autres titres immobilisés	2 643	-140	2 503	2 162	341	16%
● Prêts	9 807	-253	9 554	9 637	-82	-1%
● Autres immobilisations financières	2 277	-18	2 259	2 071	187	9%
Sous total 3 :	34 596	-520	34 075	28 159	5 916	21%
TOTAL 1 →	1 148 752	-566 390	582 362	552 689	29 672	5%
Actifs circulants						
● Stocks et encours	760	-	760	738	22	3%
● Stocks produits finis	172	-6	166	203	-36	-18%
● Stocks de marchandises	131	-	131	97	35	36%
● Avances acomptes versés sur commandes	878	-	878	727	152	21%
● Usagers et comptes rattachés	33 963	-2 161	31 802	28 263	3 539	13%
● Autres créances	38 187	-874	37 314	22 431	14 883	66%
● Valeurs mobilières de placements	82 172	-159	82 013	71 409	10 604	15%
● Disponibilités	370 113	-	370 113	369 637	476	0%
● Charges constatées d'avance	3 882	-	3 882	3 495	387	11%
TOTAL 2 →	530 259	-3 199	527 060	496 998	30 062	6%
Comptes de régularisation						
● Charges à répartir sur plusieurs exercices	9	-	9	8	0	5%
TOTAL 3 →	9	-	9	8	0	5%
TOTAL GENERAL (1 + 2 + 3)	1 679 018	-569 588	1 109 429	1 049 695	59 734	6%

BILAN PASSIF COMBINÉ DU RÉSEAU PEP

Au 31 Décembre 2021 en K€

Fonds propres

- Fonds associatifs sans droits de reprise
- Apports sans droits de reprise
- Legs et donations
- Fonds associatifs
- Ecarts de réévaluation
- Réserves
- Report à nouveau
- Résultat de l'exercice

	2021	2020	Variation	%
18 920	20 635	-1 715	-8%	
27 432	26 514	918	3%	
3 407	4 043	-636	-16%	
29 696	27 718	1 978	7%	
3 247	4 025	-778	-19%	
1 815	-14 223	16 038	-113%	
47 053	26 729	20 324	76%	
-3 776	-9 564	11 504	-75%	
127 794	85 878	47 632	59%	

Autres fonds Associatifs

- Fonds associatifs avec droits de reprise
- Apports avec droits de reprise
- Legs et donations assortis d'obligations
- Report à nouveau sous contrôle des tiers
- Ecarts de réévaluation sur biens ADR
- Réserves sous contrôles de tiers financeurs
- Subventions d'investissements/ biens non renouvelables
- Provisions réglementées
- Droits de propriétaires (Commodat)
- Résultat de l'exercice sous contrôle des tiers

1 601	1 601	0	0%
2 112	2 030	81	4%
219	219	-0	0%
-16 785	-22 558	5 774	-26%
433	3 065	-2 632	-86%
262 205	261 140	1 065	0%
68 152	72 510	-4 359	-6%
27 955	26 670	1 285	5%
319	333	-14	-4%
28 928	37 842	-14 630	-34%
375 138	382 852	-13 430	-3%
502 932	468 730	34 203	7%

Fonds dédiés

- Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement
- Fonds dédiés sur autres ressources

TOTAL 1 →

133 590	121 880	11 710	10%
3 519	3 796	-277	-7%

TOTAL 2 →

137 109	125 676	11 433	9%
----------------	----------------	---------------	-----------

Provisions pour risques et charges

- Provisions pour risques
- Provisions pour charges

TOTAL 3 →

4 997	5 755	-758	-13%
88 915	98 261	-9 346	-10%

93 912	104 016	-10 104	-10%
---------------	----------------	----------------	-------------

Dettes

- Emprunts assortis de conditions particulières
- Emprunts et dettes / Etablissements de crédit
- Emprunts et dettes financières diverses
- Avances et acomptes reçus / commandes en cours
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés
- Dettes fiscales et sociales
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
- Autres dettes

448	411	37	9%
224 740	213 175	11 565	5%
1 135	2 636	-1 501	-57%
1 781	2 614	-833	-32%
30 038	29 335	704	2%
86 497	83 986	2 511	3%
2 659	3 192	-533	-17%
23 318	11 653	11 666	100%

Comptes de régularisation passif

- Produits constatés d'avance

TOTAL 4 →

4 860	4 273	587	14%
375 476	351 274	24 202	7%

TOTAL DU PASSIF

1109 429	1049 695	59 734	6%
-----------------	-----------------	---------------	-----------

RÉSULTAT COMBINÉ DU RÉSEAU PEP

Au 31 Décembre 2021 en K€

RÉSULTAT COMBINÉ DU RÉSEAU PEP

	2021	2020	Variation	%
● Cotisations	626	617	9	1%
● Ventes de marchandises	417	164	253	154%
● Production vendue	8 860	7 589	1 272	17%
● Prestations de services	812 954	788 907	24 047	3%
● Produits d'activités	822 858	797 276	25 581	3%
● Production Stockée	-44	-57	13	-22%
● Production immobilisée	39	122	-83	-68%
● Subventions d'exploitation et concours publics	50 198	45 642	4 556	10%
● Autres Produits	19 256	21 440	-2 184	-10%
● Reprises d'amortissements et provisions	21 495	20 326	1 169	6%
● Utilisation des fonds dédiés	11 732	8 629	3 103	36%
● Transferts de charges	10 247	10 158	89	1%
TOTAL 1 →	935 782	903 537	32 245	4%

Charges d'exploitation

● Achats de Marchandises	855	960	-105	-11%
● Variation de stocks Marchandises	-41	-3	-39	1389%
● Achats de MP et autres approvisionnements	6 009	5 389	620	12%
● Variation de stocks MP et autres approvisionnements	-38	-19	-19	99%
● Autres achats et charges externes	192 489	167 367	25 121	15%
● Aides financières versées	993	810	182	22%
● Impôts, Taxes et versements assimilés	50 111	47 196	2 915	6%
● Charges de Personnel	429 667	418 770	10 898	3%
● Charges sociales	159 973	154 078	5 895	4%
● Dotations amort. & prov. d'exploitation	44 984	42 829	2 155	5%
● Dotations aux prov/actifs circulant, risques et charges	10 041	19 272	-9 231	-48%
● Reports en fonds dédiés	17 690	17 078	611	4%
● Autres charges	2 092	2 595	-503	-19%
TOTAL 2 →	914 825	876 323	38 502	4%

Opérations en commun

● QP produits sur opérations faites en commun	107	185	-79	-42%
● QP charges sur opérations faites en commun	702	341	361	106%
TOTAL 3 →	-595	-155	-440	283%

1

RESULTAT D'EXPLOITATION (1 - 2 + 3)

→

20 361

27 058

-6 697

-25%

RÉSULTATS COMBINÉ DU RÉSEAU PEP

Au 31 Décembre 2021 en K€

	2021	2020	Variation	%
Produits financiers				
● Produits de participations	141	266	-125	-47%
● Revenus des valeurs mobilières et autres créances	456	497	-41	-8%
● Reprises sur provisions & Transfert de charges	126	35	91	260%
● Autres produits financiers	546	676	-130	-19%
TOTAL 4 →	1 270	1 474	-205	-14%
Charges financières				
● Dotations financières aux amortissements et provisions	218	91	128	140%
● Intérêts et charges assimilées	4 355	4 711	-356	-8%
TOTAL 5 →	4 573	4 802	-229	-5%
2 RESULTAT FINANCIER (4 - 5)	-3 304	-3 328	24	-1%
3 RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 - 2 + 3 + 4 - 5)	17 057	23 730	-6 673	-28%
Produits exceptionnels				
● Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 347	4 699	-352	-7%
● Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 142	2 883	2 259	78%
● Subventions d'investissement virées au résultat	4 470	5 227	-757	-14%
● Reprises de provisions & transfert de charges	1 659	4 258	-2 598	-61%
TOTAL 6 →	15 618	17 067	-1 449	-8%
Charges exceptionnelles				
● Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 842	4 374	-2 532	-58%
● Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 403	717	686	96%
● Dotations exceptionnelles aux amort. & provisions	2 228	4 672	-2 444	-52%
● Valeur nette actifs cédés	1 926	2 567	-641	-25%
TOTAL 7 →	7 399	12 330	-4 931	-40%
4 RESULTAT EXCEPTIONNEL (6 - 7)	8 219	4 737	3 482	74%
● Impôts sur les bénéfices	124	189	-65	-34%
Excédent ou déficits (Produits - Charges) →	25 152	28 278	-3 126	-11%
TOTAL DES PRODUITS	952 776	922 264	30 513	3%
TOTAL DES CHARGES	927 624	893 986	33 639	4%

VARIATION DE LA TRÉSORERIE

Au 31 Décembre 2020 en K€

VARIATION DE LA TRÉSORERIE

Trésorerie au 31/12/2020	452 272
II Capacité d'autofinancement dégagée sur l'exercice	54 958
• Résultat net de l'exercice :	25 152
- Dotations / reprises amortissements et provisions	34 276
- Quote-part des subventions virées au résultat	(4 470)
II Variation du BFR d'exploitation	-5 388
- Variation des stocks	0
- Variation des clients	-4 212
- Variation des dettes fournisseurs	-171
- Variation des dettes fiscales et sociales	9 402
- Variation des autres dettes/créances	2 766
→ Flux de trésorerie liée à l'exploitation	71 168
II Investissements financés sur l'exercice	-55 463
- Acquisition d'immobilisations	(72 181)
- Diminution d'immobilisations	28 109
- Mouvements internes et variation de périmètre	-11 391
→ Flux de trésorerie lié aux investissements	-55 463
Variation des fonds dédiés	3 683
Emprunts	10 461
Subventions d'investissements reçues	5 209
Ecart de réévaluation	-3411
Fonds propres variation de périmètre	10 561
Autres variations des fonds propres	-42 367
→ Flux de trésorerie lié aux financements	-15 863
Trésorerie au 31/12/2021	452 114





Annexes

Présentation du réseau PEP	16
Faits marquants	18
Principes généraux	21



ANNEXE

DES COMPTES COMBINÉS DU RÉSEAU PEP

PRÉSENTATION DU RÉSEAU PEP

Les PEP sont un réseau fédéral créé en 1915.
En 2021, il est composé de 73 associations départementales, 8 associations régionales, 5 associations territoriales, 5 associations partenaires, 1 organisme de gestion, 1 SAS et la fédération générale.

La fédération générale des PEP est une association reconnue d'utilité publique par décret du 16 août 1919.

Les PEP interviennent au profit d'enfants, d'adolescents, d'adultes et de familles au travers de trois grands secteurs d'activités :

1 **Le secteur des Politiques Educatives Vacances, Loisirs, Culture et Sport**

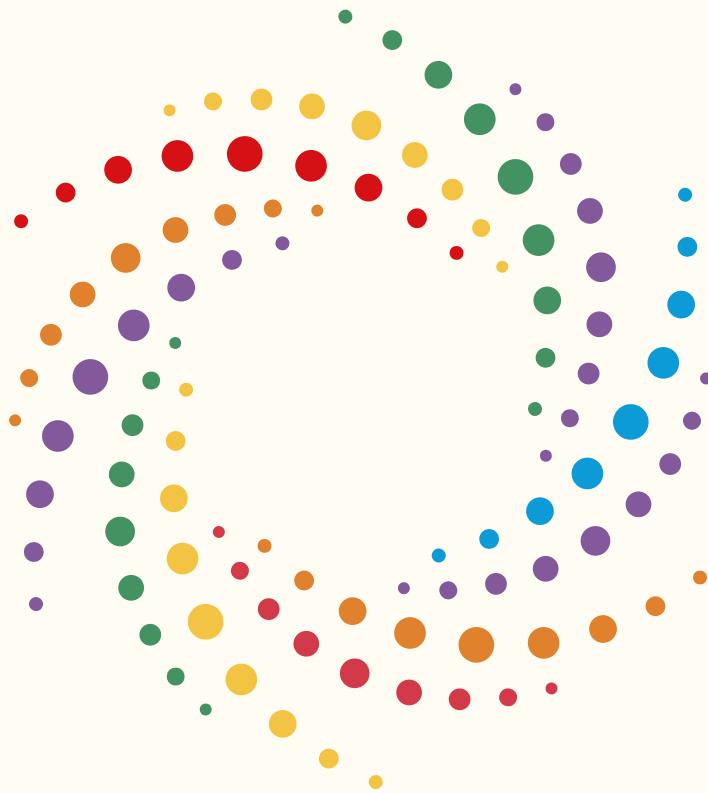
Il correspond à tout ce qui concourt à l'émancipation, à l'enrichissement et à l'épanouissement de la personne en tant que telle ; les PEP s'inscrivent dans le cadre des politiques sociales et éducatives de l'Éducation, du Tourisme, de la Culture et du Sport.

2 **Le secteur des Politiques Sociales, Médico-sociales et de Santé**

Ce secteur accompagne la personne en situation de fragilité, de handicap, de perte d'autonomie, de dépendance ou relevant de mesures de protections sociales, afin qu'elles puissent exercer pleinement leur autonomie (problématiques de compensation, d'accessibilité, de droits). Il inclut également le champ d'action de la promotion de la Santé.

3 **Le secteur des Politiques Educatives et Sociales de Proximité**

Il correspond à l'ensemble des activités contribuant à réduire les inégalités sur un territoire. Il veillera à apporter une attention soutenue aux publics les plus défavorisés afin qu'ils puissent disposer de structures ou de dispositifs à caractère social comme ceux offerts à tout citoyen : crèches, halte-garderie, ateliers de parentalité, développement de centres sociaux, etc. Les PEP s'inscrivent ainsi dans les politiques publiques liées au développement local durable et aux politiques familiales, de lutte contre les exclusions.



NOS PRINCIPALES PRIORITÉS STRATÉGIQUES :

- Permettre que l'ensemble de l'offre d'activités PEP soit accessible à tous sur tout le territoire national et au plan international
- Promouvoir une éducation globale et inclusive définie en :
 - développant des parcours éducatifs et de soin
 - intégrant l'accès aux loisirs et à la culture
 - développant des alliances éducatives, dans des partenariats et des pratiques de coéducation
 - intégrant le développement du numérique
- Contribuer collectivement à faire vivre les territoires de façon plus égalitaire, en prenant en compte les principes du développement local durable
- Engager résolument notre réseau dans des partenariats internationaux, et notamment européens
- Rendre chacun acteur et décideur de son projet et de son parcours

Les comptes combinés sont publiés depuis 2011. Ils reflètent la situation comptable de l'ensemble des associations départementales, régionales, territoriales partenaires et organisme de gestion de la Fédération Générale des PEP compris dans le périmètre de combinaison.

Par arrêté du 18 janvier 2013, sur avis favorable du Conseil d'État, le ministre de l'intérieur a déclaré conformes les modifications statutaires apportées par l'Assemblée Générale de la FGPEP de juin 2010. La combinaison des comptes des composantes de la FGPEP est une obligation statutaire.

FAITS MARQUANTS

Les informations suivantes ont été collectées sur la base des éléments portés à notre connaissance au travers des états financiers et annexes des comptes individuels.

→ Indemnités de fin de carrière

Le calcul des indemnités de fin de carrière a entraîné la comptabilisation d'une reprise nette de 9.3 M€ dans le résultat d'exploitation au titre de l'exercice 2021. Le taux d'actualisation a fait l'objet d'une révision en 2021, il est passé de 0.35 % à 0.98 %. L'impact de la hausse du taux d'actualisation sur la reprise est estimé à 7 M€.

→ Projets de construction – travaux – achats de locaux ou bâtiments**II Région Nouvelle Aquitaine**

- Démarrage construction d'un atelier technique (PEP 33)
- Travaux préparatoires à l'ouverture du centre des Aldudes, mise en service du bâtiment Gabrielle IEMFP Salies (PEP 64)
- Poursuite des travaux de construction en cours (PEP 86)

II Région Auvergne Rhône Alpes

- 4 projets en cours : Montreal la Cluse, travaux maison éducative, SAJ Montreal la Cluse, Oasis Ambérieu (SCI des PEP 01).
- Poursuite du projet de construction en cours d'un internat (PEP 74).
- Construction en cours d'un accueil de jour et acquisition d'un terrain (PEP SRA)

II Région Bourgogne Franche Comté

- Construction en cours du CAMPS (PEP CBFC)
- Finalisation de la construction du Foyer Pierre Besseigne et déménagement des locaux du siège (PEP 71).

II Région Bretagne

- Finalisation des travaux pour le Foyer La Passerelle (PEP Bretill'Armor).

II Région Centre Val de Loire

- Projet de construction du DAME B Debay (PEP 28)
- Début de réhabilitation des studios de l'IME de Valençay, démarrage de la construction de l'ESAT de la Châtre, livraison des antennes CMPP/CAMSP d'Issoudun (PEP 36).
- Mise en service des travaux des sites de Primel et Allevard (PEP 53)

II Région Corse

- Construction en cours pour le CMPP et CAMSP situé à Santa Reparata di Balagna (PEP 2B)

II Région Grand Est

- Poursuite des travaux d'accessibilité de l'IME à Montceau Les Vaudes (PEP 10).
- Fin des travaux à Epernay (PEP 51)
- Construction en cours sur l'IME de Bourbonnes les Bains (PEP 52)

II Région Hauts de France

- Mise en service des locaux du SESSAD à Arras, poursuite des travaux sur les sites de St Pol, Lieven et d'Authie (PEP 62)

II Région Occitanie

- Fin des travaux de construction du centre international de séjour Lamourelle (SCI des PEP 11)
- Travaux en cours sur l'IME et construction d'un city stade (PEP 12)
- Mise en service MECS les Mariniers, travaux en cours ESAT Kennedy (PEP 34)
- Acquisition de la Villa la Vignette via la constitution d'une SCI (PEP 48)
- Poursuite des travaux de l'ITEP (PEP 66)

II Région Pays de la Loire

- Travaux en cours sur le site de Primel (PEP 53).
- Fin des travaux de la MAS Simone Veil et signature d'un bail à construction pour l'antenne SESSAD Vent d'Ouest (AR Pays de la Loire).

II Région Provence Alpes Côte d'Azur

- Fin des travaux de construction et d'équipement d'un cabinet dentaire spécialisé pour personnes en situation de handicap et personnes âgées dépendante. Travaux en cours sur l'IME Henri Matisse (PEP 06)

II Départements et régions d'Outre-Mer

- Acquisition de locaux pour le siège à Cayenne (PEP Guyane)

→ Ouvertures et reprises de nouvelles structures ou activités

|| Région Nouvelle Aquitaine

- Création d'un dispositif AMINA pour l'accompagnement des MNA vers l'insertion professionnelle (PEP 40)
- Création d'une UEMA par extension de l'IME Castel de Navarre (PEP 64)
- Apport des branches complètes d'activité SAAD et SSIAD de l'ACSAD, ouverture d'un APV et d'une UEMA (GPA)
- Ouverture d'une plateforme pour enfants porteurs de troubles du neurodéveloppement (PEP 87)

|| Région Auvergne Rhône Alpes

- Ouverture de deux dispositifs Oasis (service d'accueil adapté des enfants en situation de handicap au sein de l'ASE) & Passerelle (service d'hébergement individualisé de jeunes majeurs accompagnés) (PEP 01).

|| Région Bourgogne Franche Comté

- Déploiement du dispositif PAS et EMAPT (jeunes sans solution), ouverture d'une IEAMA Autisme, projet d'hébergement et d'accompagnement de jeunes adultes dans une villa adossée à l'IME (PEP 71)

|| Région Pays de la Loire

- Création d'un accueil d'urgence pour mise à l'abri de 30 MNA sur le centre de Sarzeau géré par les PEP 75.
- Ouverture d'un accueil de loisirs (PEP Atlantique Anjou).
- Co portage avec l'EPSM72 d'une plateforme de coordination pour enfants avec troubles du neuro développement. Mise en place d'un pôle inclusif d'accompagnement expérimental (AR Pays de la Loire).

|| Région Bretagne

- Ouverture de places supplémentaires au sein de la MECS (PEP Bretill'Armor).
- Extension de la capacité d'accueil de la plateforme TND (PEP 29).

|| Région Centre Val de Loire

- Création d'un GCSMS avec les PEP 37, ouverture d'une UEMA (Enfance et Pluriel)
- Ouvertures de 6 places supplémentaires pour le DAPP et 5 places MNA. Agrément petite enfance obtenu (PEP 41)

|| Région Grand Est

- Ouverture de la micro crèche tout p'tits vanniers (PEP 52)
- Ouverture de la crèche Bousse (PEP LOR'EST)



|| Région Normandie

- Création d'un pôle Ressources handicap (PEP 76).

|| Région Occitanie

- Ouverture d'une plateforme de coordination et d'orientation (PEP 09)
- Ouverture de place supplémentaires IME La Roquette et SESSAD autisme (PEP 12)
- Ouverture du centre international de séjour Lamourelle. Lancement du dispositif Cursus d'Avenir, ouverture d'une antenne MDA sur Narbonne (PEP 11).
- Ouverture d'un internat IME (PEP 34)
- Ouverture d'une unité éducative à Millas, création de 10 places de SESSAD (PEP 66).
- Lancement du projet Cursus d'Avenir (AR Occitanie)

|| Région Provence Alpes Côte d'Azur

- Extension de la capacité du SESSAD Rosetti, ouverture d'un cabinet dentaire spécialisé et ouverture d'un accueil de jour pour personnes âgées dépendantes. Projet de transformation du centre du Beuil en centre de répit des aidants (PEP 06).
- Extension de la capacité d'accueil du SESSAD (PEP 83).

→ Cessions - Transferts - Fusions - Fermeture

II Région Nouvelle Aquitaine

- Cession du bâtiment Brossolette (PEP 64)
- Fermeture du PRH 16 (GPA)

II Région Auvergne Rhône Alpes

- Arrêt du multi accueil les Champiloups (PEP 42)

II Région Bourgogne Franche Comté

- Arrêt de l'unité autonomie de la MECS de Beaune (PEP CBFC).
- Cession d'un ensemble immobilier de la MECS de Lavigny (PEP 39)

II Région Bretagne

- Cession des centres de Groix, la Trinité et de la Gabar. Fermeture du service la Parenthèse itinérante (PEP 56).
- Fusion entre PEP 54 et PEP 88 (PEP LOR'EST)

II Région Grand Est

- Fusion absorption avec l'association Jardin des Galipes qui gérait la crèche (PEP 51)
- Fermeture du centre le Héraou pour restructuration (PEP Bretill'Armor)

II Région Hauts de France

- Cession du site de Dieppe (PEP 80)

II Région Ile de France

- Reprise en gestion du centre de Sarzeau des PEP 56 (PEP 75)
- Cession d'une villa du site de Portbail (PEP 93)

II Région Normandie

- Reprise des établissements de l'AEDE (CMPP Victor Hugo d'Evreux avec 3 antennes). (PEP 76).

II Région Occitanie

- Transfert du "Château Lamourelle" à la SCI PATRI-MOINE et du bâtiment 13 rue de Belfort à la SCI SIEGE. Absorption de l'association l'atelier du livre (PEP 11 – SCI)
- Report du compromis de vente du centre de Valras à 2022 (PEP 34)

II Région Pays de la Loire

- Transfert de l'ESAT et du SAVS à l'ADAPEI (AR Pays de la Loire).

→ Administrations provisoires

II Région Grand Est

- Administration déléguée par la FGPEP (PEP 55).

II Région Auvergne Rhône

- Fin de l'Administration déléguée par la FGPEP (PEP 63).

II Région Bourgogne Franche Comté

- Administration déléguée de la MECS de Dijon par la FGPEP (PEP CBFC).

II Région Bretagne

- Procédure de sauvegarde à compter du 9/11/2021 par le tribunal de Vannes (PEP 56)

II Région Normandie

- Administration déléguée par la FGPEP (PEP 50)

→ Evènement postérieurs

- Projet de rachat d'un bâtiment office sociale (PEP 19)
- Projet de rachat d'un siège (PEP 33)
- Cession des parts de GPA Management (GPA)
- Projet de fusion entre les PEP 42 – PEP 63 – PEP 03
- Acquisition de locaux du CMPP de Valence (PEP SRA)
- Vente du site de Damgan et offre pour le site d'Arzal (PEP 56)
- Début des travaux du DAME (PEP 28)
- Acquisition de locaux à Chinon pour l'IME et le SESSAD (Enfance et Pluriel)
- Projet d'achat d'une maison à Blois pour le DAPP (PEP 41)
- Projet de cession du site de Saint Martin en Vercors (PEP Grand Oise)
- Projet de cession des bureaux de Bois d'Arcy (PEP 78)
- Projet de restructuration du centre de Sanary avec la Ressourcerie (PEP 13)
- Déclenchement d'une procédure de sauvegarde (PEP 50)
- Lancement de la construction du Ditep de Rouen, agrandissement des locaux du pôle Beethoven et rénovation du siège (PEP 76)
- Cession des bâtiments de l'IME EPIONE (ARPEP Pays de la Loire)

→ Impacts crise sanitaire

- Fermeture des centres de vacances et recours à l'activité partielle pour la majorité des associations PEP soumises aux contraintes sanitaires et au confinement. Baisse des taux d'activité sur certaines établissements médico-sociaux et crèches. Les aides covid ont été sollicitées par les associations concernées (secteur PEVLC principalement).

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes définis par :

- Le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif au Plan Comptable Général et ses règlements modificatifs ;
- Les règlements ANC 2018-06 et 2021-08 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- Le règlement ANC 2020-04 relatif aux activités médico-sociales ;

- Le règlement CRC 99-02 relatif à l'établissement des comptes combinés modifié par le règlement CRC 2005-10 ;

Il a été fait application des recommandations particulières résultant du guide d'arrêté des comptes PEP. Les comptes combinés ont été établis en milliers d'euros et comprennent le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

MÉTHODE DE COMBINAISON

Les entités du groupe étant des associations, elles ont été combinées selon la méthode de l'intégration globale. Le traitement des comptes intragroupes a été réalisé de la manière suivante :

Les créances et les dettes entre entités du périmètre ont été éliminées, il en va de même des principaux flux de produits et de charges. Le total des flux non réciproques et non éliminés au 31 décembre 2021 se ventile comme suit :

→ Au titre des produits et charges: +77 K€. Cet écart est constaté dans le compte de résultat en autres charges d'exploitation.

→ Au titre des créances et dettes: +77 K€. Cet écart est constaté au passif du bilan dans le poste autres dettes.

Les règles suivantes ont été appliquées :

Les indemnités de fin de carrière ont été retraitées selon la méthode groupe (cf. paragraphe relatif aux faits marquants). Les provisions pour risques et charges suivantes ont été reclassées :

- Provisions pour formation et autres charges de personnel en dettes sociales

Liste des entités

AD01	AIN	AD33	GIRONDE	AD65	HAUTES PYRÉNÉES		
AD02	AISNE	AD34	HERAULT	AD66	PYRÉNÉES ORIENTALES		
AD03	ALLIER	AD35	ÎLE ET VILAINE	Repris par AT Brétîl Armor	AD67	BAS RHIN Territoire PEP Alsace	
AD04	ALPES DE HAUTE PROVENCE	Territoire PEP ADS	AD36	INDRE Entrée de périmètre	AD68	ALSACE	
AD05	HAUTES ALPES ADS		AD37	INDRE ET LOIRE	AD69	RHÔNE	
AD06	ALPES MARITIMES		AD38	ISÈRE Territoire PEP SRA	AD70	HAUTE SAÔNE	
AD07	ARDÈCHE	Repris par PEP SRA	AD39	JURA	AD71	SAÔNE ET LOIRE	
AD08	ARDENNES	Zone blanche	AD40	LANDES	AD72	SARTHE Hors périmètre	
AD09	ARIÈGE		AD41	LOIR ET CHER	AD73	SAVOIE	
AD10	AUBE		AD42	LOIRE	AD74	HAUTE SAVOIE	
AD11	AUDE		AD43	HAUTE LOIRE	AD75	PARIS	
AD12	AVEYRON		AD44	ATLANTIQUE ANJOU	AD76	SEINE MARITIME	
AD13	BOUCHES DU RHÔNE		AD45	LOIRET	AD77	SEINE ET MARNE	
AD14	CALVADOS		AD46	LOT	AD78	YVELINES	
AD15	CANTAL		AD47	LOT ET GARONNE	AD79	DEUX SÈVRES	
AD16	CHARENTE	Entrée de périmètre	AD48	LOZÈRE	AD80	SOMME Sortie de périmètre	
AD17	CHARENTE MARITIME	Zone blanche	AD49	MAINE ET LOIRE	Territoire PEP Atlantique Anjou	AD81	TARN
AD18	CHER		AD50	MANCHE		AD82	PEP 82 SOLIDAIRES
AD19	CORRÈZE		AD51	MARNE		AD83	VAR
AD201	CORSE DU SUD		AD52	HAUTE MARNE		AD84	VAUCLUSE
AD202	HAUTE CORSE		AD53	MAYENNE		AD85	VENDÉE
AD21	CBFC		AD54	MEURTHE ET MOSELLE	Repris par AT PEP Lorest	AD86	VIENNE
AD22	CÔTES D'ARMOR	Repris par AT Brétîl Armor	AD55	MEUSE		AD87	HAUTE VIENNE
AD23	CREUSE		AD56	MORBIHAN		AD88	VOSGES Repris par AT PEP Lorest
AD24	DORDOGNE		AD57	MOSELLE	Repris par AT PEP Lorest	AD89	YONNE Repris par PEP CBFC
AD25	DOUBS	Territoire PEP CBFC	AD58	NIÈVRE	Territoire PEP CBFC	AD90	TERRITOIRE DE BELFORT Repris par PEP CBFC
AD26	DRÔME	Repris par PEP SRA	AD59	NORD		AD91	ESSONNE
AD27	EURE		AD60	Grand Oise		AD92	HAUTS DE SEINE
AD28	EURE ET LOIRE		AD61	ORNE		AD93	SEINE SAINT DENIS
AD29	FINISTÈRE		AD62	PAS DE CALAIS		AD94	VAL DE MARNE
AD30	GARD		AD63	PUY DE DÔME		AD95	VAL D'OISE Territoire PEP Grand Oise
AD31	HAUTE GARONNE		AD64	PYRÉNÉES ATLANTIQUES		F900	PEP DÉCOUVERTES
AD32	GERS		AT301	SRA		AT304	HALTE POUCE
AD973	GUYANE		AT302	GPA79			
AD974	REUNION	Hors périmètre	AT303	CESDA 34	Repris par PEP 34	AT306	APEAJ
AD975	MAYOTTE		AP201	AGEM		AT308	PEP LOR'EST
AT307	PEP Bretîl'Armor		AP204	ENFANCE ET PLURIEL	Entrée de périmètre	FG99	FEDERATION
UR102	AR NOUVELLE AQUITAINE		UR104	AR NORMANDIE		UR106	URPEP BRETAGNE Hors périmètre
UR107	URPEP CENTRE		UR115	AR GRAND EST	Hors périmètre	UR116	AR OCCITANIE
UR118	URPEP PAYS DE LA LOIRE		UR121	AR SUD		UR122	URPEP RHONE ALPES Hors périmètre
AR175	AR IDF	Sortie de périmètre	X001	RESSOURCERIE	Entrée de périmètre		



VARIATION DE PÉRIMÈTRE

L'absence d'intégration de certaines entités s'explique par :

- L'absence d'activité en cours
- L'absence de communication des éléments nécessaires à la combinaison des comptes (AR Rhône Alpes – AR Bretagne – AR Grand Est – AR Idf – AR Nouvelle Aquitaine - PEP 80)
- La sortie définitive du réseau PEP ou liquidation.

Traitements des entrées et sortie dans le périmètre des associations et établissements :

Entrées de périmètre :

- Association Enfance et pluriel
- Les PEP 16
- La Ressourcerie Foncière PEP
- PEP Lor'est par la fusion des PEP 57 -54-88

Sorties de périmètre

- AR Ile de France
- AR Nouvelle Aquitaine
- AR Auvergne
- PEP 57 -54 – 88 pour création de PEP Lor'Est
- PEP 80

Traitements des entrées et sortie de périmètre des structures rattachées :

Les états financiers des SCI et structures rattachées lorsque l'information est significative et disponible ont été intégrés dans les états financiers des entités combinées.

Ont été traités en entrée de périmètre :

- La SCI des PEP 48
- La cuisine centrale des PEP Alsace
- La branche d'activité SAAD et SSIAD de l'association ACSAD d GPA
- L'Esat Habilis des PEP CBFC

En 2021, l'impact des entrées et sorties de périmètre s'élève à :

Entrées de périmètre :

Actif net immobilisé :	20 803 K€
Trésorerie :	17 524 K€
Fonds associatifs :	19 200 K€

Sorties de périmètre :

Actif net immobilisé :	- 12 705 K€
Trésorerie :	- 9 751 K€
Fonds associatifs :	- 7 667 K€

L'impact sur les produits des entrées de périmètre est évalué à : **15 600 K€**

Entrées dans le périmètre :

- **Enfance et pluriel**
- **PEP 16**
- **PEP Lor'Est**
- **Ressourcerie Foncière PEP**
- **SCI PEP 48**
- **Cuisine centrale PEP Alsace**
- **ACSAD de GPA**
- **Esat Habilis PEP CBFC**

Sortie de périmètre :

- **PEP 57**
- **PEP 54**
- **PEP 88**
- **PEP 80**
- **AR Auvergne**
- **AR Ile de France**
- **AR Nouvelle Aquitaine**

IMMOBILISATIONS

Les frais d'établissement sont amortis sur une durée maximale de 5 ans. Les logiciels acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis sur 2 à 3 ans.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement sur la durée d'usage. Par dérogation certaines immobilisations font l'objet d'une revalorisation justifiant l'existence d'écart de réévaluation figurant au passif du bilan pour un montant de 3 680 K€.

NATURE DES IMMOBILISATIONS	DURÉES
Constructions (selon type)	20 à 50 ans
Agencements et installations	10 à 20 ans
Matériel et outillage	5 à 10 ans
Mobilier et matériel bureau	5 à 10 ans
Matériel de Transport	4 à 5 ans
Matériel informatique	3 ans

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.



IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence. Les titres immobilisés concernent des participations dans des structures qui n'ont pas fait l'objet d'un retraitement dans les comptes combinés, soit parce que l'information n'a pas été fournie, soit parce que l'entité ne dispose pas d'un contrôle exclusif sur l'entité détenue. Les prêts concernent principalement l'effort construction qui fait l'objet d'une comptabilisation en immobilisation financière.



STOCKS ET EN-COURS

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition composé du prix d'achat et des frais accessoires, sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement. Une dépréciation est comptabilisée lorsque le prix de revient calculé est supérieur à la valeur probable de réalisation.



CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances internes au réseau ont été éliminées ainsi que les dépréciations pour créances correspondantes.



VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de certificats de dépôt et des intérêts acquis à la clôture. Il est précisé que ces valeurs mobilières de placement font soit l'objet d'un « aller-retour » au 31 décembre, soit l'objet d'une dépréciation lorsqu'une moins-value latente est constatée.



FONDS ASSOCIATIFS

Fonds propres:

- Des fonds associatifs sans droits de reprise, des réserves et des excédents, qui sont des fonds qui ne peuvent pas être repris par les apporteurs.
- Des réserves représentatives d'immeubles, obtenus par voie de legs et donations.
- Des subventions d'investissements affectées à des biens propres et sans droits de reprise.
- Des réserves.
- Des écarts de réévaluation.
- Le résultat et le report à nouveau traduisent la gestion propre des activités des PEP (centre de vacances, Sapad, crèches, etc.).

Autres fonds associatifs:

- Des fonds associatifs avec droits de reprise sont des fonds qui sont des fonds susceptibles de reprise notamment dans le secteur médico-social.
- Des résultats issus des établissements sous gestion contrôlée en instance d'affectation.
- Des legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisé assortis de droits de reprise.
- Des écarts de réévaluation.
- Des dépenses refusées par les autorités de tarification restant à la charge des associations de manière temporaire ou définitive.
- Des provisions réglementées constituées en application de la réglementation comptable médico-sociale (instruction M22) et autorisées par les règlements ANC 2014-03.
- Des subventions d'investissements sur biens avec droits de reprise.

PROVISIONS POUR INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE

Le montant des engagements en matière de pension, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite ou avantages similaires des membres du personnel a été comptabilisé sous forme de provisions. La méthode de calcul utilisée pour la détermination du montant de la provision retraite est la suivante : Conformément au règlement CRC2000-06 sur les passifs, des provisions pour risques et charges sont constatées lorsque les associations ont une obligation à l'égard d'un tiers ou qu'il est probable ou certain qu'elles devront faire face à une sortie de ressource au profit de ce tiers et ce sans contrepartie. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes. C'est notamment le cas au niveau des provisions pour risques sociaux. Des provisions sont constituées en application du règlement comptable médico- social et autorisées par les règlements 99-01 et ANC 2014-03. Dans les rares cas où les données des entités étaient manquantes, un calcul forfaitaire a été réalisé basé sur la moyenne des indemnités de fin de carrière observées au sein du réseau. Comme précisé dans le paragraphe sur les faits marquants, le taux d'actualisation a fait l'objet d'une révision et a été augmenté de **0.35 % à 0.98%**.

EFFECTIF CONCERNÉ

Âge théorique de départ à la retraite	65 ans
Taux de croissance (progression) des salaires	1.8 %
Taux d'actualisation	0.98 %
Turn-over	Taux défini par tranches d'âge
Table de mortalité utilisée	Insee 2014-2016
Taux de charges sociales	58 %

Les principales conventions applicables sont notamment la CCN 66 relative aux établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées, la CCN 51 relative aux établissements privés d'hospitalisation, de soins de cure et de garde à but non lucratifs, CCN 89 relative à l'animation et la CCN 79 applicable aux médecins des CMPP.

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel inclut des éléments inhabituels anormaux et peu fréquents mais également des éléments liés à l'exploitation relatifs aux exercices antérieurs dont le montant est conséquent.

• • •



FONDS DÉDIÉS

Les ressources obtenues par des subventions, des dons et affectées à des objets précis et non encore utilisées conformément à l'engagement pris à l'égard du financeur, sont portées en fin d'exercice au bilan au poste « Fonds dédiés ». Au compte de résultat sont enregistrés en charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les financements affectés reçus au cours de l'exercice et non utilisés à la clôture. Les sommes inscrites en fonds dédiés sont comptabilisées en produits au poste « report des ressources non utilisées des exercices précédents » au fur et à mesure de leur utilisation.

• • •

RECONNAISSANCE DES PRODUITS

Conformément au plan comptable associatif, les subventions de fonctionnement sont inscrites en produits lors de la réception de la notification d'attribution. Lorsque les fonds n'ont pas pu être utilisés en totalité au cours de l'exercice, l'engagement d'emploi pris envers le tiers financeur est inscrit au passif en fonds dédiés et fera l'objet d'une reprise ultérieure au fur et à mesure de la réalisation des dépenses. Les dons et legs sont portés en produit dès réception des fonds.

• • •



Notes sur le bilan

Immobilisations / Amortissements	29
Variation des provisions et dépréciations	30
Variation des fonds propres	31
Parts contributives dans les fonds propres combinés	32
États des créances	34
Notes sur le résultat	36



NOTES SUR LE BILAN

Le montant des réévaluations des immobilisations corporelles s'élève à 3 680 k€ et concerne les constructions de 7 associations. Quatre associations ont conclu un contrat de crédit-bail immobilier. Les modalités financières des contrats n'ayant pas été communiquées, l'activation du bien au bilan n'a pas été réalisée au 31 décembre 2021. Les loyers ont été comptabilisés en 2021.



Au 31 décembre 2021, les prêts concernent principalement l'effort construction ainsi qu'une avance preneuse de 2.500 K€ relative à un contrat de crédit-bail. Les titres immobilisés se rapportent principalement à des placements à long terme.

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Au 31 Décembre 2021 en K€

	1 Janvier 2021	Variation de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres variations	31 Décembre 2021
Immobilisations						
● Frais d'établissement	1 625	-	15	-99	-	1 540
● Frais de recherche et développement	273	-	-	-	-	273
● Concessions, brevets, licences	6 438	1	494	-172	-64	6 697
● Autres immobilisations incorporelles	1 037	-29	356	-7	-72	1 285
● Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	252	-	61	-112	-	201
Immobilisations incorporelles →	9 624	-28	926	-390	-137	9 995
● Terrains	44 323	-585	802	-122	323	44 740
● Constructions	717 639	11 404	20 221	-10 328	22 066	761 003
● Installations & matériel industriel	87 196	190	3 903	-6 101	569	85 757
● Autres immobilisations corporelles	169 918	2 950	13 996	-9 848	-297	176 720
● Immobilisations corporelles en cours	33 684	-45	24 791	-534	-23 583	34 313
● Immobilisations grevées de droit	1 153	-	-	-	-	1 153
● Avances acomptes / immobilisations corporelles	1 209	-	218	-10	-942	474
Immobilisations corporelles →	1 055 122	13 914	63 931	-26 943	-1 864	1 104 160
● Créances rattachées à des participations	240	-1	24	-12	0	251
● Titres immobilisés	14 060	8	5 780	-160	-71	19 618
● Autres titres immobilisés	2 275	-2	575	-191	-14	2 643
● Prêts	9 890	-476	584	-189	-1	9 807
● Autres immobilisations financières	2 077	28	361	-224	35	2 277
Immobilisations financières →	28 542	-444	7 324	-776	-50	34 596
Amortissements						
● Amortissement des frais d'établissement	1146	-	64	-99	-	1 111
● Amortissements frais recherche et développement	120	-	11	-	-	131
● Amortissements concessions, brevets, licences	5 406	54	588	-166	-163	5 719
● Amortissements autres immobilisations incorporelles	418	-28	56	-4	6	448
Immobilisations incorporelles →	7 090	26	719	-269	-157	7 409
● Amortissements terrains	3 132	-114	314	-51	41	3 323
● Amortissements constructions	332 621	4 220	28 271	-9 448	482	356 146
● Amortissements installations matériels et outillages	72 753	60	4 165	-6 242	-434	70 303
● Amortissements autres immobilisations corporelles	123 488	1 303	12 081	-9 373	69	127 567
● Immobilisations corporelles en cours provisions	311	-150	52	-	75	288
● Amortissements immobilisations grevées de droit	820	-	-	-	14	834
Immobilisations corporelles →	533 125	5 319	44 883	-25 113	247	558 460

VARIATION DES PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS

en K€

La provision pour indemnité retraite a été comptabilisée selon la méthode préconisée dans le guide d'arrêté des comptes PEP, la totalité de l'engagement s'élève à 78 741 K€ au 31 décembre 2021.



La variation de l'engagement a été comptabilisée en charges et produits d'exploitation pour un montant net de +9,4 M€



	1 Janvier 2021	Variation de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres variations	31 Décembre 2021
● Provisions réglementées / renforcement couverture BFR	6 748	-40	30	-205	117	6 651
● Provisions réglementées amortissements dérogatoires	1 815	-202	75	-59	-10	1 618
● Autres provisions réglementées	18 107	994	1 477	-1 191	298	19 686
Provisions réglementées	26 670	752	1 582	-1 455	405	27 955
● Provisions pour litiges	2 823	53	677	-1 201	213	2 565
● Provisions engagements retraites	89 825	-235	3 854	-15 235	532	78 741
● Provisions : grosses réparations	385	2	554	-59	-719	162
● Autres provisions pour risques et charges	10 980	1 735	4 350	-4 565	-57	12 443
Provisions pour risques et charges	104 014	1 556	9 435	-21 061	-32	93 912
● Provisions créances rattachées à des participations	2	-	-	-28	28	2
● Provisions Titres immobilisés	9	-	100	-2	-	107
● Provisions Autres titres immobilisés	113	-	30	-3	-	140
● Provisions Prêts	253	-	-	-0	-	253
● Provisions Autres immobilisations financières	2	-	4	-	-	6
● Provisions pour dépôts	4	-	8	-	-	12
Immobilisations financières	383	-	143	-33	28	520
● Stock matières premières - dépréciations	-	-	-	-	-	-
● Stocks produits finis dépréciations	26	-	17	-35	-2	6
● Stocks de marchandises dépréciations	-	-	-	-	-	-
DÉPRÉCIATIONS DE STOCKS	26	-	17	-35	-2	6
● Usagers et comptes rattachés provisions	1 887	1	541	-286	18	2 161
● Autres créances provisions	784	89	49	-47	-1	874
DÉPRÉCIATIONS DES COMPTES CLIENTS	2 671	89	590	-333	17	3 034
● Valeurs mobilières de placements provisions	201	13	76	-13	-118	159
DÉPRÉCIATIONS AUTRES	201	13	76	-13	-118	159
TOTAL DÉPRÉCIATIONS	3 282	102	825	-414	-75	3 719
TOTAL GENERAL	133 965	2 410	11 842	-22 930	298	125 586

VARIATION DES FONDS PROPRES

en K€

	1 Janvier 2021	Variation de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres variations	31 Décembre 2021
Fonds propres						
● Fonds associatifs sans droits de reprise	20 635	-561	-	-	-1 154	18 920
● Apports sans droits de reprise	26 514	50	103	-	765	27 432
● Legs et donations	4 043	-288	-	-	-348	3 407
● Fonds associatifs	27 718	1 169	-	-	809	29 696
● Subventions d'investissement / biens renouvelables SDR	-	-	-	-	-	-
● Ecarts de réévaluation	4 025	-778	-	-	-	3 247
● Réserves	-14 223	-231	-	-	16 269	1 815
● Report à nouveau	26 729	17 003	-	-	3 321	47 053
TOTAL DES FONDS PROPRES	95 442	16 364	104	0	19 661	131 570
Variation des autres fonds associatifs						
● Fonds associatifs avec droits de reprise	1 601	-	-	-	-	1 601
● Apports avec droits de reprise	2 030	74	5	12	-10	2 112
● Legs et donations assortis d'obligations	219	-	-	-	-	219
● Ecarts de réévaluation sur biens ADR	3 065	-2 632	-	-	-	433
● Droits de propriétaires (Commodat)	333	-	-	-	-14	319
Fonds avec droits de reprise	7 249	-2 558	5	12	-24	4 684
Réserves sous contrôles des tiers financeurs						
● Réserves projet associatif autres secteurs	9 052	-	-	-	-1 273	7 779
● Excédents affectés à l'investissement	47 705	-2 558	-	-	-3 185	41 962
● Réserves des activités sous gestion contrôlée	-	-4 779	-	-	12 860	212 463
Réserves sous contrôle des tiers financeurs	261 140	-7 337	-	-	8 402	262 205
Report à nouveau sous contrôle des tiers financeur						
● Report à nouveau sous contrôle des tiers financeur	-22 558	4 063	-80	-	1 791	-16 785
Reports à nouveau sous contrôle des tiers financeurs	-22 558	4 063	-80	-	1 791	-16 785
Provisions réglementées sous contrôle des tiers financeurs						
● Autres provisions réglementées	26 670	752	1 582	-1 455	405	27 955
Provisions réglementées	26 670	752	1 582	-1 455	405	27 955
Subventions d'investissements						
● Subventions d'investissement/ biens non renouvelables	72 510	-881	-1 508	348	-2 318	68 152
Subventions d'investissements avec droits de reprise	72 510	-881	-1 508	348	-2 318	68 152
FONDS PROPRES SOUS CONTRÔLE DES TIERS	345 010	-5 961	-1	-1 094	8 256	346 210
Résultat de l'exercice	28 278	1 130	25 152	-	-29 408	25 152
TOTAUX	468 730	11 533	25 255	-1 094	-1 491	502 932

PARTS CONTRIBUTIVES DANS LES FONDS PROPRES COMBINÉS

PARTS CONTRIBUTIVES dans les fonds propres combinés

	Association	Valeur
21	PEP CBFC	6,30%
76	SEINE MARITIME	4,00%
19	CORRÈZE	3,60%
60	GRAND OISE	3,30%
62	PAS DE CALAIS	3,10%
66	PYRÉNÉES ORIENTALES	3,10%
973	GUYANE	3,10%
34	HERAULT	3,00%
118	URPEP PAYS DE LA LOIRE	2,80%
45	LOIRET	2,80%
64	PYRÉNÉES ATLANTIQUES	2,80%
86	VIENNE	2,70%
36	INDRE	2,50%
307	PEP BRETILL ARMOR	2,50%
12	AVEYRON	2,40%
18	CHER	2,30%
6	ALPES MARITIMES	2,30%
301	SRA	2,20%
71	SAÔNE ET LOIRE	2,20%
69	RHÔNE	1,80%
5	HAUTES ALPES ADS	1,70%
11	AUDE	1,70%
28	EURE ET LOIRE	1,60%
202	HAUTE CORSE	1,60%
31	HAUTE GARONNE	1,50%
99	FEDERATION	1,50%
30	GARD	1,40%
1	AIN	1,30%
56	MORBIHAN	1,30%
33	GIRONDE	1,20%
43	HAUTE LOIRE	1,20%
306	APEAJ	1,20%
83	VAR	1,20%
42	LOIRE	1,10%
63	PUY DE DÔME	1,10%
44	ATLANTIQUE ANJOU	1,10%
32	GERS	1,10%
29	FINISTÈRE	1,00%

Les fonds propres combinés sont composés des fonds associatifs sans droits de reprise et des autres fonds associatifs.



PARTS CONTRIBUTIVES dans les fonds propres combinés sans droits de reprises

	Association	Valeur
21	PEP CBFC	9,75%
973	GUYANE	8,71%
34	HERAULT	7,45%
99	FEDERATION	4,99%
45	LOIRET	4,85%
66	PYRÉNÉES ORIENTALES	4,70%
64	PYRÉNÉES ATLANTIQUES	4,31%
86	VIENNE	3,53%
118	URPEP PAYS DE LA LOIRE	3,17%
19	CORRÈZE	3,16%
33	GIRONDE	2,97%
84	VAUCLUSE	2,90%
1	AIN	2,47%
31	HAUTE GARONNE	2,40%
5	HAUTES ALPES ADS	2,34%
18	CHER	2,06%
39	JURA	1,99%
48	LOZÈRE	1,96%
306	APEAJ	1,94%
301	SRA	1,84%
12	AVEYRON	1,82%
15	CANTAL	1,67%
79	DEUX SÈVRES	1,55%
43	HAUTE LOIRE	1,55%
83	VAR	1,40%
9	ARIÈGE	1,40%
69	RHÔNE	1,38%
71	SAÔNE ET LOIRE	1,20%
92	HAUTS DE SEINE	1,19%



• • •

Les fonds associatifs sans droits de reprise sont des fonds qui ne peuvent pas être repris par les apporteurs. Les autres fonds associatifs sont susceptibles de reprises par les financeurs notamment dans le médico-social.

ÉTATS DES CRÉANCES

en K€

Les opérations internes au réseau ont été neutralisées sur la base des éléments fournis par les associations et unions régionales. Le total des créances et dettes internes éliminées s'élève à 7 953 K€. Le total des dépréciations de créances éliminé s'élève à 358 K€.



	Échéance		
	2021	< 1 an	> 1 an
● Titres et actions	2 643	218	2 426
● Créances rattachées à des participations	251	229	22
● Autres titres immobilisés	19 618	3 205	16 413
● Prêts	9 729	481	9 247
● Prêts au personnel	79	43	36
● Dépôts et cautionnements versés	2 129	529	1 600
● Autres immobilisations financières	147	12	135
Total immobilisations financières	34 596	4 716	29 879

● Avances & acomptes versés/commandes	878	874	5
Total avances et acomptes sur commandes	878	874	5

● Usagers et clients	22 879	22 683	196
● Tarifications et prix journée	1 292	1 292	-
● Départements	1 513	1 513	-
● Autres tiers payants	185	185	-
● Etat	1 329	1 321	8
● Redevables exercice précédent	542	542	-
● Créances douteuses ou litigieuses	1 296	793	503
● Usagers et clients produits non encore facturés	4 927	4 927	-
Total usagers et comptes rattachés	33 963	33 256	707

● Fournisseurs débiteurs - autres avoirs	58	58	-
● RRR à obtenir et autres avoirs non encore reçus	205	205	-
● Personnel avances et acomptes débit et oppositions	41	41	-
● Produits à recevoir débit	397	397	-
● Etat : Subventions à recevoir	9 793	9 762	31
● TVA déductibles	545	545	-
● Associations affiliées et autres créances	3 911	3 912	-
● Débiteurs divers	251	251	-
● Divers - Produits à recevoir	22 985	22 966	20
Total autres créances	38 187	38 137	70

TOTAL CRÉANCES



107 624 76 983 30 641

	2021	< 1an	> 1 an et < 5ans	>5ans
● Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	304	118	71	116
● Autres avances et prêts	143	84	60	-
Emprunts et dettes assortis de conditions →	448	202	130	116
● Emprunts auprès établissements financiers	224 740	20 666	61 985	142 088
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	224 740	20 666	61 985	142 088
● Dépôts et cautionnements reçus	305	240	38	27
● Emprunts et dettes fin diverses	49	-	19	30
● Autres emprunts	476	353	72	50
● Intérêts courus s'autres emprunts & dettes financières	306	290	-	16
Emprunts et dettes financières diverses →	1135	883	129	123
● Avances & acomptes reçus/commandes	1 781	1 781	-	-
Avances et acomptes reçus →	1 781	1 781	-	-
● Fournisseurs	22 718	22 184	374	160
● Fournisseurs factures non parvenues	7 320	6 723	597	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés →	30 038	28 907	971	160
● Personnel rémunérations dues	1 311	1 309	2	-
● Comités d'entreprise, d'établissement	1 113	1 113	0	-
● Personnel charges à payer, produits à recevoir	27 720	27 540	180	-
● Sécurité sociale	15 773	15 695	56	22
● Autres organismes sociaux	11 121	10 969	109	42
● Organismes sociaux charges à payer produit à recevoir	1 188	932	255	-
● Charges sociales sur congés payer	8 389	8 389	-	-
● Autres charges à payer	5 300	-	5 299	-
● Etat charges et taxes à payer	14 581	14 415	166	-
Dettes fiscales et sociales →	86 497	80 306	6 069	65
● Fournisseurs d'immobilisations	2 659	2 657	1	-
Dettes sur immobilisations →	2 659	2 657	1	-
● Redevables, usagers et clients créateurs	2 798	2 798	-	-
● Clients créateurs et autres avoirs	40	40	-	-
● Rabais remises ristournes (RRR) à accorder	786	786	-	-
● Dettes diverses	13 600	13 324	274	3
● Charges à payer sur ressources affectées	295	295	-	-
● Autres charges à payer	5 703	5 703	-	-
● Recettes à classer ou à régulariser	95	95	-	-
● Legs et donations en cours de réalisation crédit	2	2	-	-
Total autres dettes	23 318	23 042	274	3
Total Dettes	370 615	158 502	69 559	142 554

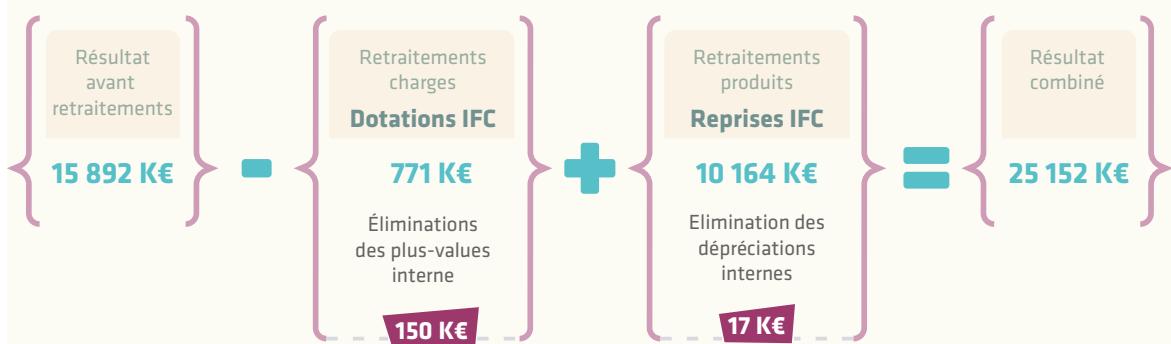
NOTES

SUR LE RÉSULTAT

PASSAGE DU RÉSULTAT NET SOCIAL AU RÉSULTAT NET COMBINÉ

Le résultat combiné 2021 s'élève à 25 152 K€

Cet excédent s'analyse comme suit :

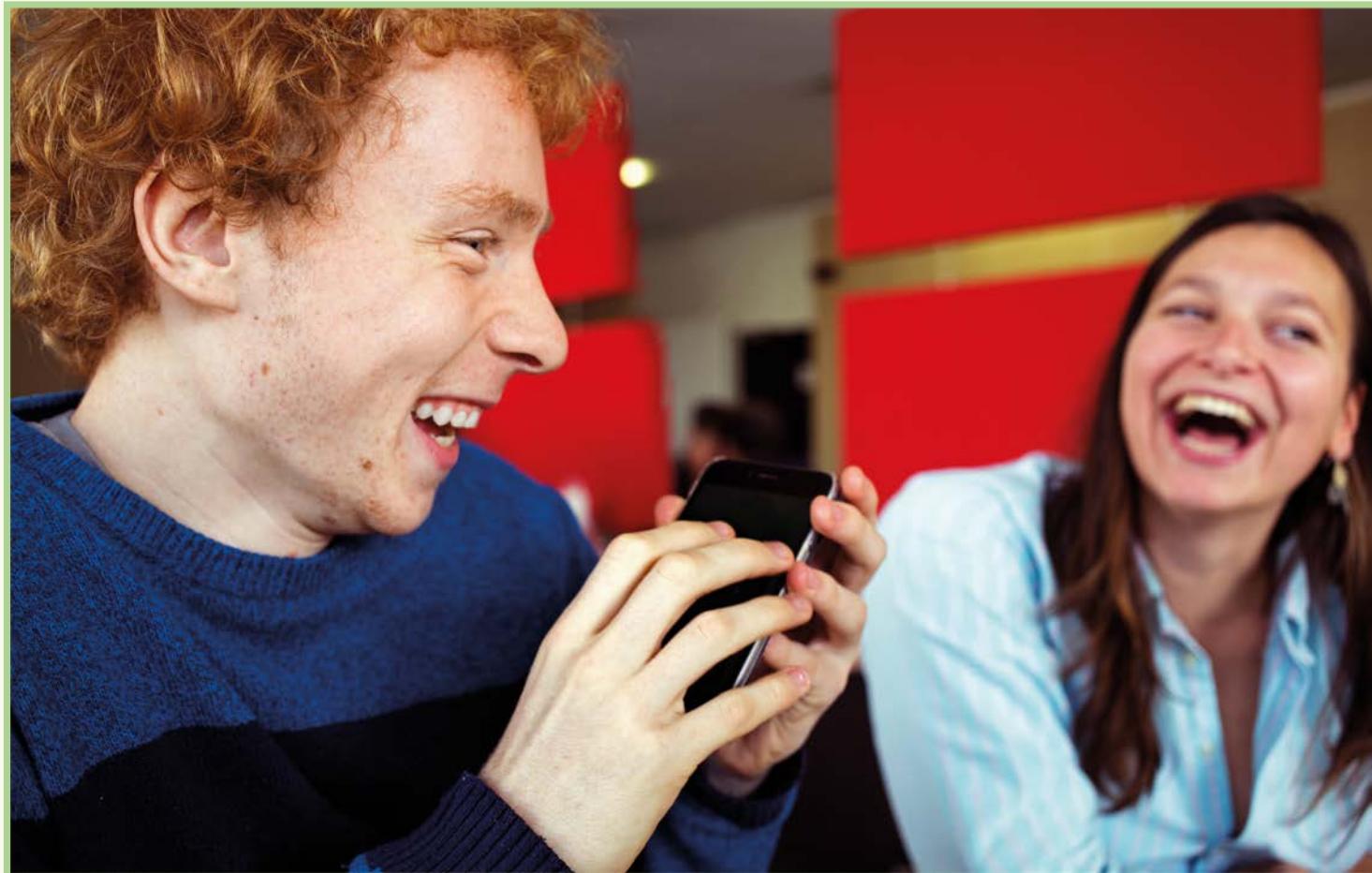


→ Le résultat exceptionnel se ventile :

II Résultat exceptionnel sur opérations de gestion	2 505
II Résultat exceptionnel sur cessions d'immobilisation	2 448
II Résultat sur dotations et reprises de résultat exceptionnel	-575
II Résultat sur autres éléments exceptionnels	-634
II Subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	4 470
II Transferts de charges exceptionnelles	5
II Résultat exceptionnel	8 219

→ Les produits et charges d'exploitation

- Les opérations internes au réseau ont été neutralisées sur la base des éléments fournis par les associations et unions régionales. Le total des flux de produits/charges internes éliminés en 2021 s'élève à 11 000 K€.
- Ces opérations sont principalement la contrepartie des ventes de séjours inter-réseau, comptabilisées dans les associations en produits/achats et autres charges externes. Il s'agit également des reversements des dotations résultant des conventionnements entre la Fédération et les différents ministères. Il subsiste en charges et produits d'exploitation des opérations qui concernent des frais de siège et ne peuvent être éliminées dans la mesure où les entités concernées n'ont pas procédé à l'affectation de ces frais dans des rubriques de charges du compte de résultat. Le solde résiduel des flux non éliminés en 2021 s'élève à 77 K€.



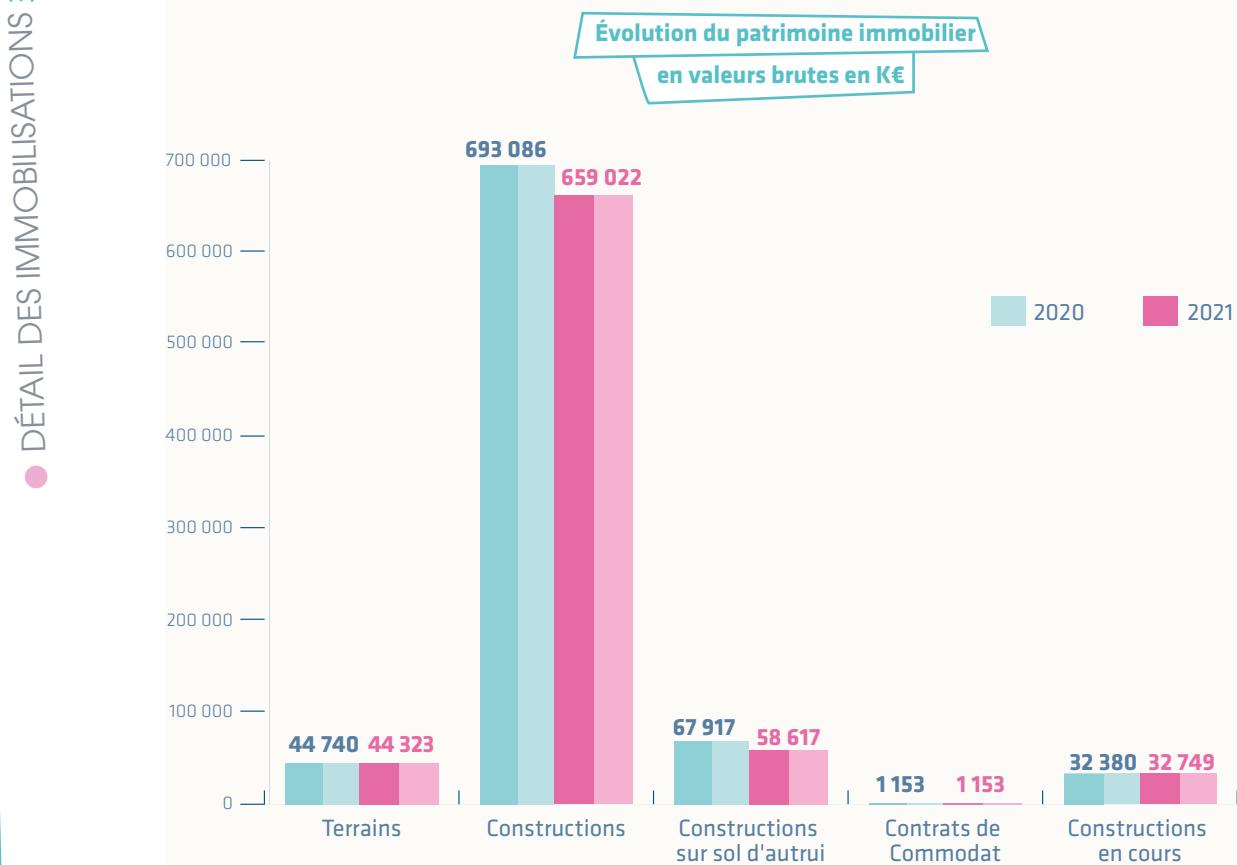


Informations Complémentaires

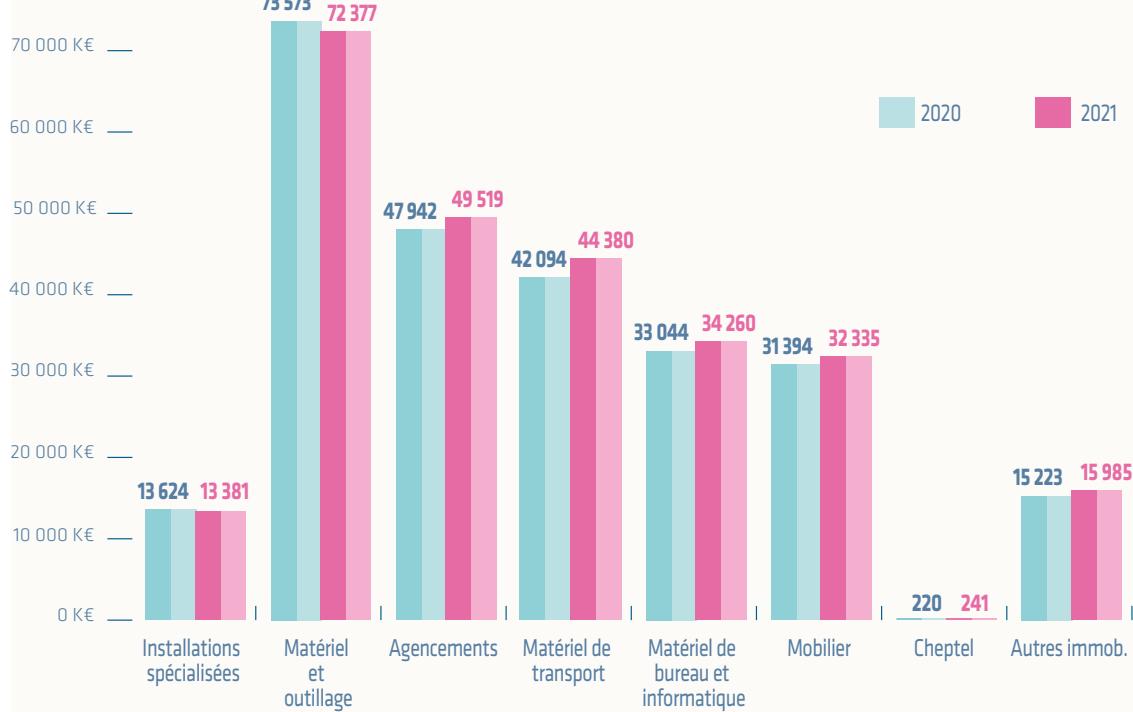
Détail des immobilisations	40
Résultat combiné par secteurs d'activité	42
Évolution des produits par régions	44
Les activités du secteur social et médico-social	46
Les activités du secteur propre	49
Répartition des produits et des charges d'exploitation	54



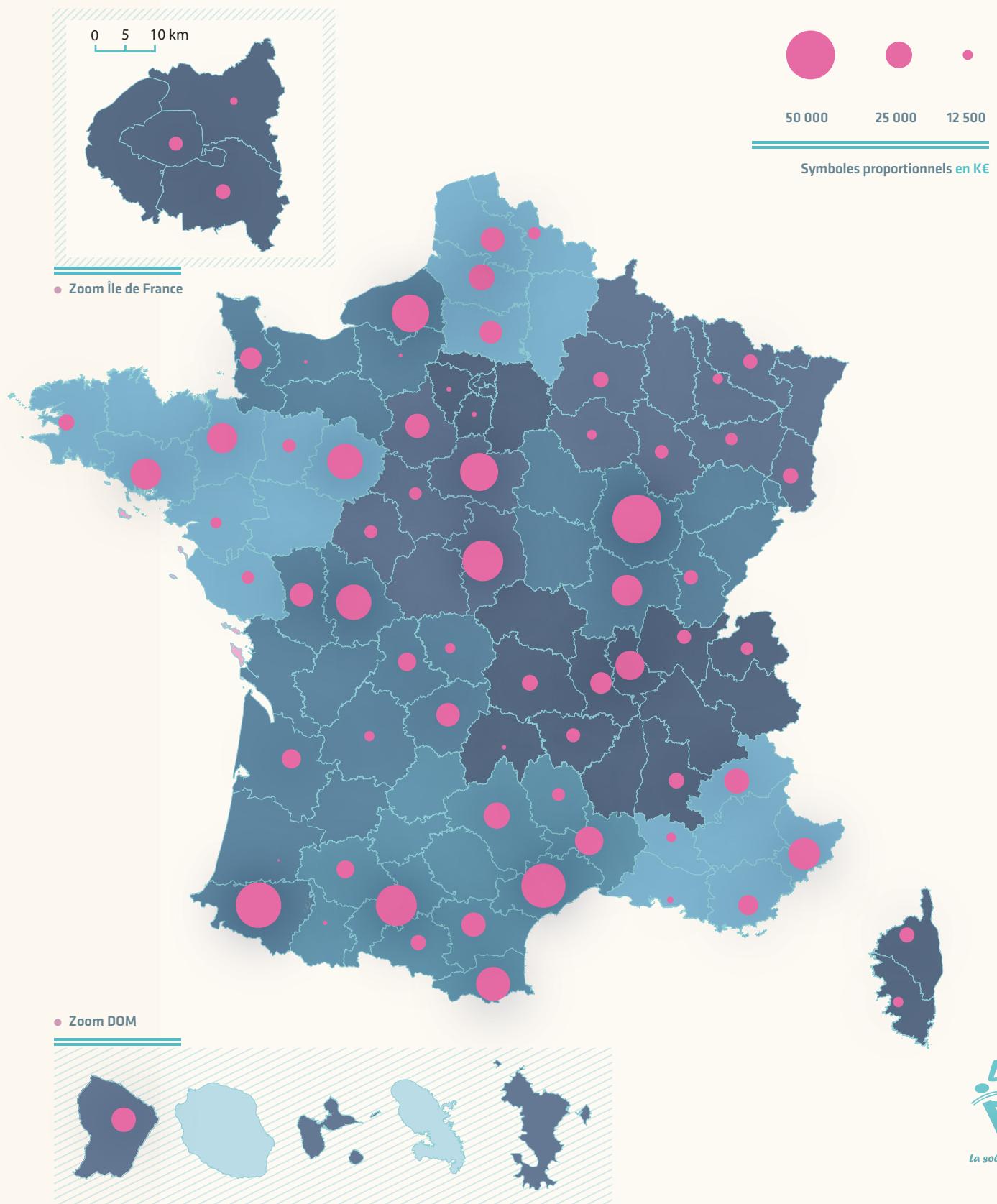
DÉTAIL DES IMMOBILISATIONS



Détail des immobilisations corporelles en valeurs brutes



Patrimoine immobilier par département



RÉSULTAT COMBINÉ PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

en K€

Le secteur social et médico-social se compose de tous les établissements financés par des produits de tarification issus de l'État, des collectivités locales, de l'assurance maladie, de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (ESAT partie aide sociale, CHRS, etc.), et des frais de siège agréés hors ceux inclus dans les ESAT production.

	2021	2020	Variation	%	2021			
					SMS	PESP	PEVLC	SP
● Cotisations	626	617	9	1%	247	177	57	144
● Ventes de marchandises	417	164	253	154%	38	79	113	187
● Production vendue	8 860	7 589	1 272	17%	971	664	-79	7 305
● Prestation services et produits de tarification	812 954	788 907	24 047	3%	730 551	52 472	24 590	5 341
Sous total produits d'activités 1 :	822 858	797 276	25 581	3%	731 807	53 392	24 681	12 977
● Production stockée	-44	-57	13	-22%	-2	-	-	-42
● Production immobilisée	39	122	-83	-68%	10	23	7	-
● Subventions d'exploitation	50 198	45 642	4 556	10%	10 747	22 986	6 520	9 944
● Autres produits	19 256	21 440	-2 184	-10%	11 491	3 048	756	3 961
● Reprises d'amortissements et provisions	21 495	20 326	1 169	6%	14 952	2 016	3 403	1 125
● Utilisation des fonds dédiés	11 732	8 629	3 103	36%	10 285	786	266	394
● Transferts de charges	10 247	10 158	89	1%	7 244	1 244	824	935
TOTAL 1 →	935 782	903 537	32 245	4%	786 534	83 495	36 457	29 295
Charges d'exploitation								
● Achats de Marchandises	855	960	-105	-11%	458	143	37	218
● Variation de stocks Marchandises	-41	-3	-39	1389%	1	4	0	-47
● Achats de MP et autres approvisionnements	6 009	5 389	620	12%	2 345	934	825	1 905
● Variation stocks MP et autres approvisionnements	-38	-19	-19	99%	-4	1	-21	-14
● Autres achats et charges externes	192 489	167 367	25 121	15%	150 693	16 714	14 281	10 800
● Aides financières versées	993	810	182	22%	314	555	31	93
● Impôts, Taxes et versements assimilés	50 111	47 196	2 915	6%	43 604	3 885	1 267	1 354
● Charges de Personnel	429 667	418 770	10 898	3%	361 280	40 838	13 647	13 902
● Charges sociales	159 973	154 078	5 895	4%	138 745	12 101	3 760	5 366
● Dotations amortissements provisions	44 984	42 829	2 155	5%	36 428	2 435	3 702	2 420
● Dotations provisions / risques et charges	10 041	19 272	-9 231	-48%	7 282	894	602	1 264
● Reports en fonds dédiés	17 690	17 078	611	4%	14 911	1 607	525	648
● Autres charges	2 092	2 595	-503	-19%	2 248	-574	-1 302	1 720
TOTAL 2 →	914 825	876 323	38 502	4%	758 303	79 536	37 355	39 630
Opérations en commun								
● QP produits sur opérations faites en commun	107	185	-79	-42%	-801	18	-	890
● QP charges sur opérations faites en commun	702	341	361	106%	1 441	80	28	-847
TOTAL 3 →	-595	-155	-440	283%	-2 241	-62	-28	1 737
1	20 361	27 058	-6 697	-25%	25 990	3 897	-927	-8 598
RESULTAT D'EXPLOITATION (1 + 2 + 3)	20 361	27 058	-6 697	-25%	25 990	3 897	-927	-8 598

RÉSULTAT COMBINÉ PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

en K€

Le secteur propre se compose des autres établissements (DEL, SAPAD, ESAT partie commerciale, AVS, petite enfance, politiques éducatives de proximité et des frais de fonctionnement du siège statutaire). La ventilation des produits et charges d'exploitation par activité a été réalisée sur la base des informations reçues des associations départementales et unions régionales.

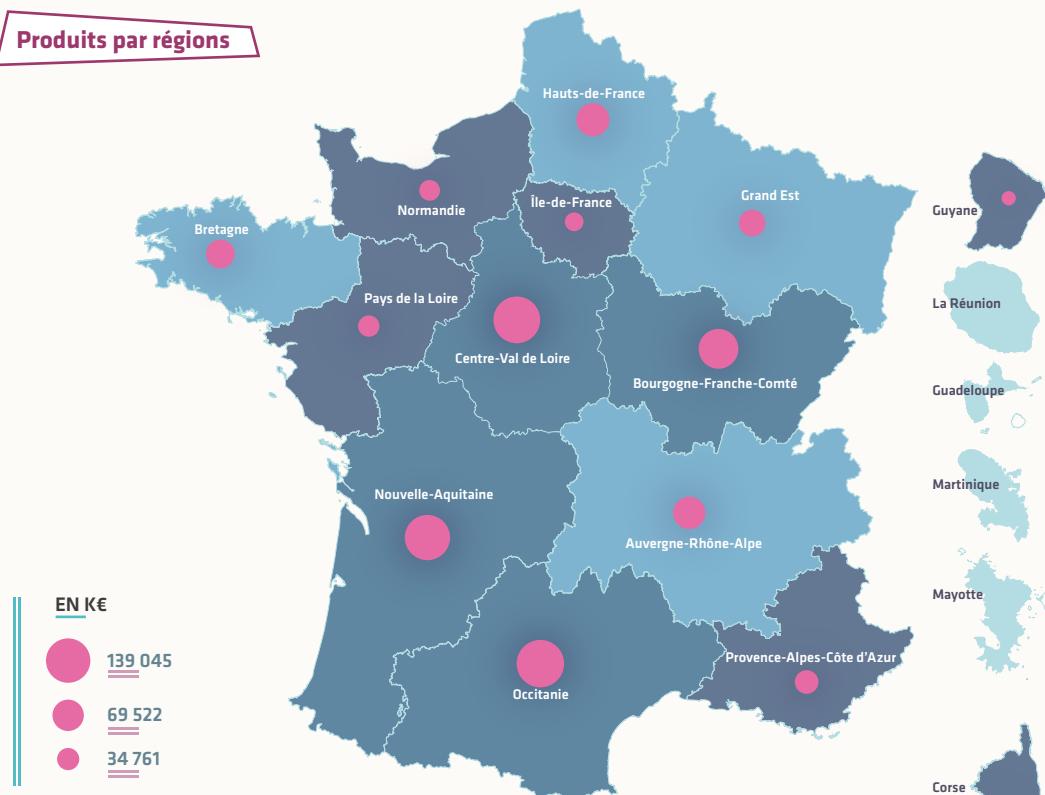
2021								
	2021	2020	Variation	%	SMS	PESP	PEVLC	SP
Produits financiers								
● Produits de participations	141	266	-125	-47%	63	9	24	45
● Revenus des valeurs mobilières - créances	456	497	-41	-8%	358	57	3	37
● Reprises sur provisions & Transfert de charges	126	35	91	260%	92	29	3	2
● Autres produits financiers	546	676	-130	-19%	344	54	63	87
TOTAL 4 →	1 270	1 474	-205	-14%	857	149	93	171
Charges financières								
● Dotations aux amortissements et provisions	218	91	128	140%	127	30	3	58
● Intérêts et charges assimilées	4 355	4 711	-356	-8%	3 652	170	281	252
TOTAL 5 →	4 573	4 802	-229	-5%	3 780	201	284	309
II RESULTAT FINANCIER (4 - 5)	-3 304	-3 328	24	-1%	-2 923	-52	-191	-138
III RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT (1 - 2 + 3 + 4 - 5)	17 057	23 730	-6 673	-28%	23 067	3 845	-1 118	-8 736
Produits exceptionnels								
● Produits exceptionnels / opérations gestion	4 347	4 699	-352	-7%	2 299	814	356	878
● Produits exceptionnels / opération en capital	5 142	2 883	2 259	78%	3 037	57	1 793	254
● QP subventions virées au résultat	4 470	5 227	-757	-14%	3 637	311	438	83
● Reprises de provisions & transfert de charges	1 659	4 258	-2 598	-61%	1 350	38	23	249
TOTAL 6 →	15 618	17 067	-1 449	-8%	10 323	1 220	2 611	1 464
Charges exceptionnelles								
● Charges exceptionnelles / opérations gestion	1 842	4 374	-2 532	-58%	919	668	209	46
● Charges exceptionnelles / opérations capital	1 403	717	686	96%	1 361	28	13	
● Dotations exceptionnelles / amortissement provisions	2 228	4 672	-2 444	-52%	985	34	620	589
● Valeur nette actifs cédés	1 926	2 567	-641	-25%	1 152	169	603	2
TOTAL 7 →	7 399	12 330	-4 931	-40%	4 417	899	1 446	638
IV RESULTAT EXCEPTIONNEL (6 - 7)	8 219	4 737	3 482	74%	5 906	321	1 164	827
● Impôts sur les bénéfices	124	189	-65	-34%	46	10	26	42
V Excédent ou déficits (Produits - Charges) →	25 152	28 278	-3 126	-11%	28 928	4 156	20	-7 952
● TOTAL DES PRODUITS	952 776	922 264	30 513	3%	796 913	84 882	39 160	31 821
● TOTAL DES CHARGES	927 624	893 986	33 639	4%	767 985	80 726	39 140	39 773

ÉVOLUTION DES PRODUITS PAR RÉGION

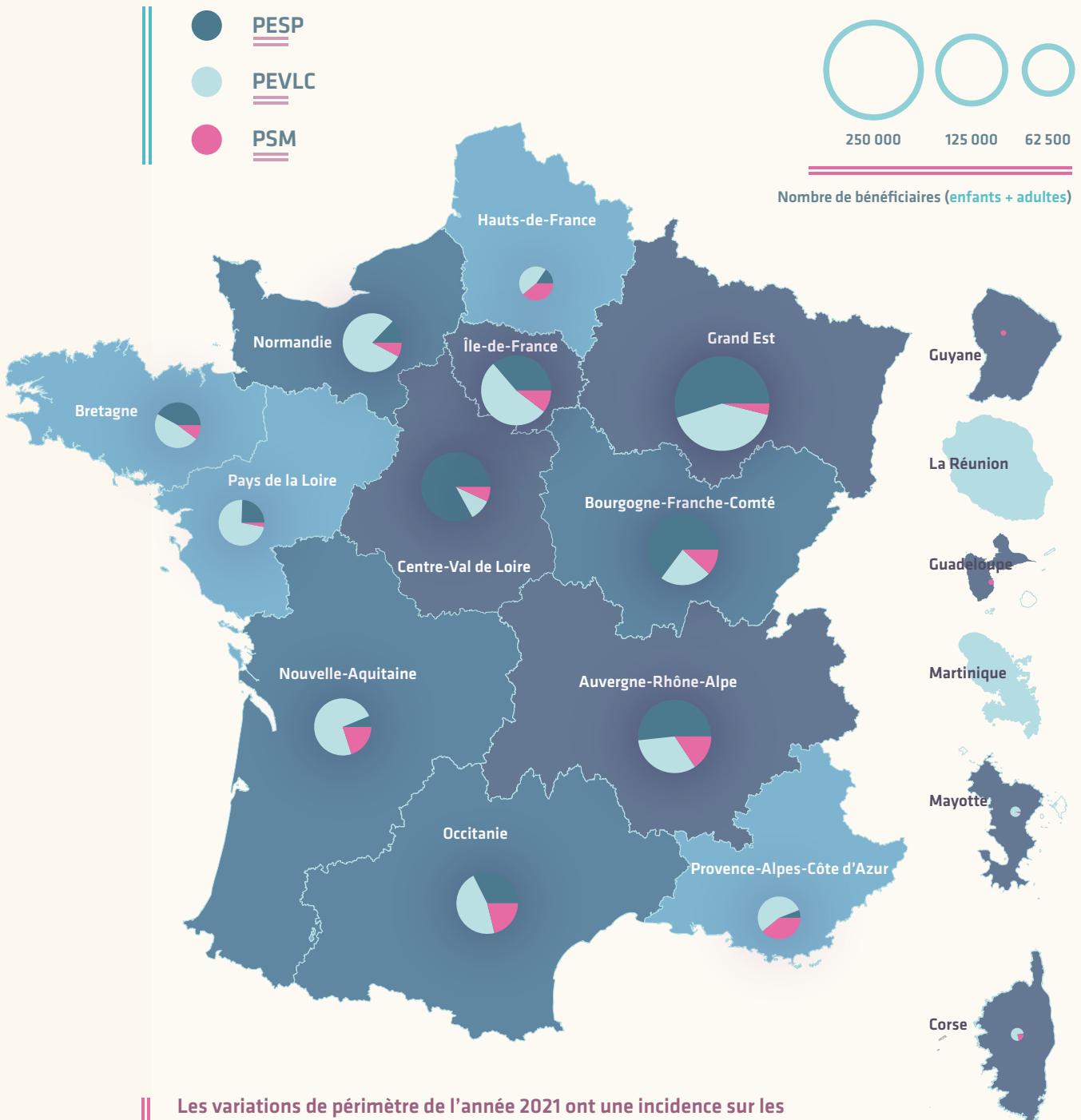
en K€

Régions	Nbre d'associations	Nbre d'établissements	ETP	Nbre de salariés	Total des produits		Variation	
					2021	2020	Variation	%
Auvergne-Rhône Alpes	10	134	1 158	1 921	80 778	78 644	2 134	3%
Bourgogne-Franche Comté	4	144	1 379	2 097	103 173	97 676	5 497	6%
Bretagne	3	90	865	1 301	60 848	56 842	4 006	7%
Centre-Val de Loire	8	307	2 285	3 466	160 258	138 979	21 279	15%
Corse	2	24	129	214	9 309	9 005	304	3%
Grand Est	6	149	687	1 807	44 730	41 134	3 595	9%
Hauts de France	4	62	701	998	47 197	68 808	-21 611	-31%
Île de France	10	37	329	423	23 312	22 644	668	3%
Normandie	6	53	590	728	40 644	37 265	3 379	9%
Nouvelle-Aquitaine	12	156	2 054	2 881	134 665	131 008	3 657	3%
Occitanie	16	183	2 180	2 885	148 102	149 541	-1 439	-1%
Pays de la Loire	4	38	543	622	37 290	34 594	2 696	8%
Provence-Alpes-Côte d'azur	6	50	464	749	34 804	32 473	2 331	7%
DROM	3	23	189	190	16 709	15 385	1 324	9%
TOTAL GÉNÉRAL →				94	1 450	13 553	20 282	941 820
					913 998		27 822	3%

Produits par régions



Cartographie de l'activité des associations
cumulées au niveau régional



Les variations de périmètre de l'année 2021 ont une incidence sur les produits d'exploitation :

En hausse :

- Le centre Val de Loire avec l'entrée de l'association Enfance et Pluriel
- La Nouvelle Aquitaine avec la reprise de l'ACSAD par GPA

En baisse :

- Les Hauts de France avec la sortie des PEP 80



LES PRODUITS PAR RÉGIONS DU SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

Régions	Nombre d'associations	Nombre d'établissements	Nombre en ETP	Nombre de salariés	Total des produits		Variation		% dans l'activité		
					2021	2020	Variation	%	2021	2020	
Auvergne Rhône Alpes	10	110	1 100	1 516	76 592	74 694	1 898	3%	10%	10%	
Bourgogne Franche Comté	4	84	1 142	1 628	80 283	78 238	2 045	3%	10%	10%	
Bretagne	3	52	724	1 018	53 000	50 423	2 577	5%	7%	6%	
Centre Val de Loire	8	149	1 856	2 249	130 620	108 686	21 934	20%	16%	14%	
Corse	2	18	114	173	8 329	7 893	436	6%	1%	1%	
Grand Est	6	44	337	532	25 048	25 568	-520	-2%	3%	3%	
Hauts de France	4	42	678	844	44 279	64 227	-19 949	-31%	6%	8%	
Ile de France	10	12	244	103	15 336	15 675	-339	-2%	2%	2%	
Normandie	6	26	437	540	30 213	29 384	829	3%	4%	4%	
Nouvelle Aquitaine	12	115	1 946	2 625	119 906	115 249	4 657	4%	15%	15%	
Occitanie	16	123	1 910	2 420	137 120	139 533	-2 413	-2%	17%	18%	
Pays de la Loire	4	14	430	479	31 376	29 687	1 688	6%	4%	4%	
Provence Alpes Côte d'azur	6	35	437	625	27 972	29 063	-1 091	-4%	4%	4%	
DROM	3	23	189	189	16 666	13 768	2 898	21%	2%	2%	
TOTAL GÉNÉRAL →		94	847	11 544	14 941	796 738	782 089	14 649	2%	100%	100%

LES ACTIVITÉS DU SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

Le réseau PEP assure l'accompagnement de plus de **90 000 enfants**, adolescents et adultes au travers de l'activité de plus de **800 établissements**, services et dispositifs sociaux et médico-sociaux.

Son domaine social et médico-social propose des accompagnements diversifiés et modulables tout au long du parcours de vie des personnes et ce, quelles que soient les singularités de ces dernières (tous types de handicaps et de troubles) : dépistage précoce, diagnostic, prise en charge ambulatoire, accompagnement éducatif et thérapeutique, accompagnement social, accompagnement dans l'emploi, prise en charge sanitaire en centre de soins et de rééducation fonctionnelle, hôpitaux de jour, etc.

Le réseau PEP s'adresse ainsi aux enfants et aux adolescents (IME, ITEP, IES, CAMSP, CMPP, SESSAD pour tout type de handicap...), aux adultes (EA, ESAT, dispositifs d'emploi accompagné, FH, FO, FAM, MAS, les services SAVS...) et aux personnes âgées, (EHPAD, MARPA, MAS...) des services de soins infirmiers et d'aide à domicile, etc. Par ailleurs, il gère plus de 70 structures répondant à des besoins relevant de la difficulté sociale, de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ).



Petite enfance / enfance / adolescence

Avec ses 157 Centres Médico-Psycho- Pédagogiques-CM-PP (dont 84 antennes) et ses 62 Centres d'Action Médico-Sociale Précoce-CAMSP (dont 33 antennes), le Mouvement PEP constitue notamment le plus important gestionnaire associatif de CAMSP et de CMPP de France.

Il contribue ainsi efficacement, à l'accompagnement des enfants et adolescents sur l'ensemble du territoire, en promouvant, dès le plus jeune âge, le partage d'expériences et l'enrichissement mutuel par la mise en œuvre d'une démarche résolument inclusive au sein de ses établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE).



Adultes

Grâce à une évaluation permanente et une mise en réseau réelle, les associations gestionnaires PEP adaptent leurs structures pour répondre aux besoins, aux attentes et aux aspirations de la personne accompagnée en impulsant une politique qui se met en œuvre à travers l'accès au droit commun garant de l'appartenance à la société. Le réseau PEP s'attache notamment à favoriser l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap au travers des centres de formation d'apprentis spécialisés (CAF-S), de dispositifs d'accompagnement vers l'emploi, d'un CAP emploi, de 4 entreprises adaptées (EA) et 39 établissements d'aide par le travail (ESAT) dont ses associations assurent la gestion, en s'appliquant à développer les dispositifs « hors les murs », pour une société toujours plus ouverte et inclusive. Le réseau PEP s'implique par ailleurs dans le développement des solutions d'hébergement pour les adultes en situation de handicap, au travers de sa gestion de 41 foyers.



Dispositifs d'appui à l'inclusion / plateformes de services / palettes de ressources

Le réseau des PEP est particulièrement engagé dans l'expérimentation et le déploiement de dispositifs coopératifs intégrés, tant au niveau national que territorial. Ainsi, dès 2019, la Fédération générale des PEP intègre le comité de pilotage installé par l'ANAP pour la production de l'outil "Handicap - Réinventer l'offre médico-sociale : les plateformes de services coordonnés, mode d'emploi", et s'investit dès la première heure dans la structuration et le déploiement des « Communautés territoriales d'accompagnement- communautés 360 ».

Lauréat au sein d'un collectif d'associations gestionnaires, de l'appel à projets « Tirer les enseignements de la crise du Covid-19 » lancé par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), le réseau PEP a par ailleurs permis la modélisation et l'essaimage d'un modèle d'organisation portant l'évolution et la transformation du secteur médico-sociale.

A ce jour, de nombreuses initiatives de terrain portant sur la création de plateformes de services ou palettes de ressources pour l'inclusion : Plateforme de services des PEP 01, organisation managériale incluant le déploiement des coordonnateurs de projets et parcours (PEP sud du Mont-Blanc) ; « Palette ressources tous temps de vie » portée par le GPA qui hybride l'ensemble des solutions déployées par ses secteur d'activité en s'appuyant sur un projet de CPOM multi financeurs.



Le Mouvement PEP constitue notamment le plus important **gestionnaire associatif de CAMSP et de CMPP de France**

Maisons des adolescents (MDA)



Le réseau gère 5 Maisons des adolescents.

Chaque dispositif MDA dispose d'un lieu où les adolescents en mal-être viennent « poser leurs maux ». Ils répondent à leurs attentes, à celles de leurs parents et de nombreux professionnels en relation avec eux. Ce sont des dispositifs s'adressant à des jeunes de 11 à 25 ans, ainsi qu'à leurs proches et qui viennent compléter l'offre existante, en permettant de répondre à de nombreux besoins liés à la souffrance psychique de ces derniers (à ne pas confondre avec les troubles psychiques). Le cadre de référence fondateur des MDA est le cahier des charges de 2005, les principes et modalités pratiques énoncés dans ce document, ont fortement contribué au développement des MDA, et crée l'impulsion nécessaire pour construire des partenariats multiples et pluridisciplinaires autour de ce dispositif. Une MDA « de taille moyenne » reçoit environ 700 à 1.000 jeunes par an (la plupart reviennent 2 ou 3 fois à la MDA) et environ 150 à 250 parents (souvent plusieurs fois, et d'autant plus si ces parents participent à « un groupe de paroles »)

Séniors



Le réseau PEP s'est développé historiquement en direction de l'enfance et de l'adolescence. Puis, dans un contexte de difficultés des jeunes dans leur transition vers l'emploi, notre réseau a su s'adapter pour répondre à ce besoin, dans un premier temps de manière à proposer des places en ESAT à ces jeunes adultes reconnus travailleurs handicapés, aujourd'hui des dispositifs d'accompagnement dédiés. Dans cette même logique d'accompagnement tout au long de la vie, le réseau PEP a ouvert ces dernières années son activité en direction des personnes âgées, par la création d'EHPAD dont les plus récents proposent des places réservées pour les personnes vieillissantes, en situation de handicap, la création de MARPA en milieu rural... Le réseau PEP intervient également dans les dispositifs de prévention des risques de chutes, dans la rééducation post-traumatique liée à ces dernières, et a su produire des technologiques de pointe pour y répondre. Les PEP interviennent également dans le cadre de dispositifs d'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

LES PRODUITS PAR RÉGIONS DU SECTEUR PROPRE

en K€

Régions	Nombre d'associations	Nombre d'établissements	Effectifs salariés ETP	Nombre de salariés	Total des produits		Variation		% dans l'activité	
					2021	2020	Variation	%	2021	2020
Auvergne Rhône Alpes	10	24	55	402	4 187	3 950	237	12%	3%	3%
Bourgogne Franche Comté	4	60	236	469	22 891	19 439	3 452	145%	16%	15%
Bretagne	3	38	126	250	7 848	6 419	1 429	82%	5%	5%
Centre Val de Loire	8	158	244	836	29 638	30 293	-655	-2%	20%	23%
Corse	2	6	11	36	980	1 112	-132	-12%	1%	1%
Grand Est	6	105	304	1 185	19 682	15 566	4 116	164%	14%	12%
Hauts de France	4	20	19	149	2 918	4 580	-1 662	-86%	2%	3%
Ile de France	10	25	84	319	7 977	6 969	1 008	19%	5%	5%
Normandie	6	27	153	188	10 431	7 880	2 551	200%	7%	6%
Nouvelle Aquitaine	12	41	99	248	14 759	15 759	-999	-25%	10%	12%
Occitanie	16	60	210	385	10 982	10 008	974	18%	8%	8%
Pays de la Loire	4	24	103	132	5 914	4 906	1 008	31%	4%	4%
Provence Alpes Côte d'azur	6	15	26	123	6 832	3 410	3 422	182%	5%	3%
DROM	3	0	0	1	43	1 617	-1 574	-100%	0%	1%
TOTAL GÉNÉRAL →	94	603	1 671	4 723	131 909	131 909	-6 738	-11%	100%	100%

→ Focus PEVLC :

Régions	Nombre d'établissement et dispositif	Nombre de salariés	Salariés en ETP	Total des Produits		Variation
				2021	2020	
Auvergne Rhône Alpes	341	427	26	2 703	2 015	34%
Bourgogne Franche Comté	156	107	34	2 866	2 381	20%
Bretagne	34	98	20	2 293	1 750	31%
Centre Val de Loire	78	77	25	1 300	787	65%
Corse	12	12	11	665	1 061	-37%
Grand Est	28	89	28	3 223	2 509	28%
Hauts de France	139	201	13	2 114	1 934	9%
Ile de France	227	224	24	3 405	5 242	-35%
Normandie	53	27	51	2 152	1 276	69%
Nouvelle Aquitaine	134	136	48	4 339	4 079	6%
Occitanie	301	111	143	5 911	5 340	11%
Pays de la Loire	78	76	68	3 646	3 263	12%
Provence Alpes Côte d'azur	119	103	19	2 082	1 877	11%
DROM	-	-	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL →	105	1 700	510	36 701	33 512	10%

PEVLC : Politiques éducatives vacances, loisirs, culture et sport



Droit aux vacances

Les PEP qui gèrent 62 centres de vacances ont permis en 2021 à 12 300 enfants de partir en colonie de vacances (sportives, culturelles, scientifiques...), dont 8 000 dans le cadre du Plan Vacances apprenantes du MENJS, plan que la Fédération Générale des PEP a contribué à coconstruire. Ces séjours ont été d'autant plus appréciés dans cette période de crise sanitaire, l'enquête de satisfaction nationale 2021 a montré 90 % des parents relèvent les apports bénéfiques du séjour : autonomisation, découverte de nouveaux territoires... (Enquête nationale 2021 source Sphinx).

Les séjours PEP favorisent la rencontre avec l'autre, le vivre ensemble, l'apprentissage de la vie en collectivité, le respect des différences. Les modalités d'accueil et les activités peuvent être adaptées aux besoins spécifiques de chaque enfant.



Classes de découvertes : l'école autrement

Les PEP, mouvement complémentaire de l'école, sont un acteur historique de l'organisation de classes de découvertes en partenariat avec les enseignants. En 2021, 27 657 enfants ont pu partir en classes de découvertes avec les PEP malgré la crise sanitaire. Les classes de découvertes se déroulent dans nos centres PEP avec des professionnels permanents qui assurent la mise en place d'activités pédagogiques et éducatives pour apprendre autrement et mettre en application les savoirs scolaires.



PEP Attitude : La Marque des séjours du réseau PEP

Pour donner une visibilité nationale aux séjours et favoriser l'accès de tous à l'ensemble de l'offre PEP proposée sur tout le territoire, les associations PEP rassemblent aujourd'hui leurs offres de séjours éducatifs (classes et vacances) sous une bannière commune PEP Attitude et un site de réservation mutualisé : www.pep-attitude.fr.

Depuis sa création le 1er avril 2020, plus de 36 000 visiteurs ont parcouru 290 000 pages.



Dispositif d'accompagnement Handicap

Pour permettre un accueil individualisé pour tout enfant nécessitant une attention particulière au sein des séjours de vacances, un dispositif d'accompagnement a été mis en place. Ce dispositif s'appuie sur les pôles ressources handicap du réseau PEP répartis sur l'ensemble du territoire. Ces derniers prennent contact avec les familles afin de recueillir en amont du séjour les besoins spécifiques et les souhaits de chaque enfant et font le lien avec les équipes des séjours.

En 2021 ce sont environ 50 000 enfants et 12 000 adultes qui ont bénéficié d'activités culturelles au sein du réseau PEP

Dispositif d'accompagnement

Handicap



Pour permettre un accueil individualisé pour tout enfant nécessitant une attention particulière au sein des séjours de vacances, un dispositif d'accompagnement a été mis en place. Ce dispositif s'appuie sur les pôles ressources handicap du réseau PEP répartis sur l'ensemble du territoire. Ces derniers prennent contact avec les familles afin de recueillir en amont du séjour les besoins spécifiques et les souhaits de chaque enfant et font le lien avec les équipes des séjours.

Séjours Vacances Scolarité (VaSco)



Depuis 2005 les PEP développent des séjours innovants reconnus par l'Éducation Nationale qui permettent à des enfants (en lien fort avec les parents) de préparer leur rentrée tout en profitant de la fin des vacances pour découvrir de nouveaux territoires, de nouvelles activités, expérimenter la mobilité... L'objectif des VaSco est de favoriser l'inclusion sociale et scolaire de tous les enfants en contribuant à l'égalité des chances et en valorisant l'image de l'école. Les matinées sont consacrées aux apports méthodologiques pour mieux comprendre l'école tandis que les après-midi sont l'occasion de se divertir tout en favorisant l'autonomie, la socialisation et la prise de responsabilité des enfants et des jeunes : ateliers culturels, sportifs, grands jeux,...

Séjours familles

dans le cadre du tourisme social



En 2021 seules 760 journées familles ont pu être organisées avec les PEP. Les PEP accompagnent ces familles au montage de dossier de financements en partenariat avec d'autres associations comme les Restos du Cœur et avec les pouvoirs publics (dont la CAF). Les vacances sont un droit aussi bien pour les enfants que pour les familles.

Droit à la culture



En 2021 ce sont environ 50 000 enfants et 12 000 adultes qui ont bénéficié d'activités culturelles au sein du réseau PEP dans le cadre de séjours, d'activités de loisirs, d'activités à la parentalité, de pratiques artistiques. Les pratiques artistiques et culturelles sont aujourd'hui présentes sur l'ensemble de nos activités. Parmi le public enfant concerné, les enfants en situation de handicap représentent 10%. Cette proportion souligne que les actions culturelles sont un vecteur d'inclusion.



PESP : Politiques éducatives sociales de proximité

Accueils de loisirs péris et extrascolaires

Les PEP défendent le droit aux loisirs et s'emploient à proposer des accueils de qualité accessibles à tous. Ils comptent aujourd'hui plus de 200 accueils de loisirs sans hébergement (extrascolaire) et accueils de loisirs associés à l'école (périscolaire). Le respect du rythme de l'enfant, l'implication des parents, l'apprentissage de la vie en collectivité mais aussi l'inclusion des enfants et jeunes à besoins éducatifs particuliers sont au cœur du projet éducatif des PEP afin de favoriser la continuité éducative pour tous.

Les structures PEP accueillent plus de **5 000 enfants**.

Ces structures peuvent avoir un nombre de places réservées pour les enfants

en situation de handicap

DÉCROCHAGE

Ateliers relais PEP

Les 6 ateliers relais PEP sont prévus pour un accueil de six semaines, l'objectif étant de provoquer une reprise de la scolarité des collégiens en voie de déscolarisation dans un cadre de relations sociales apaisées. L'emploi du temps des élèves se divise en deux temps : la matinée est le plus souvent réservée à l'enseignement dispensé par des professeurs de collège ou d'école. Les activités de l'après-midi sont destinées à encourager la lecture, à promouvoir l'apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sportives, sociales et économiques.

Allo Ecoute Ado / Allo Ecoute Parents

Les PEP ont développé deux services d'écoute en direction des adolescents et des parents. Le premier permet de lutter contre le mal-être des jeunes, de prévenir les situations à risque et notamment le suicide. Le second apporte des conseils aux parents lorsque des difficultés relationnelles avec leurs enfants apparaissent ou lorsqu'ils repèrent des difficultés chez leurs enfants. Il s'appuie sur un réseau de partenaires très développés qui permet, au-delà de l'écoute, d'orienter les publics vers les professionnels les plus pertinents pour construire un accompagnement et une réponse dans le temps. (PEP 43) Avec les deux périodes de confinement et la crise sanitaire actuelle, le nombre d'appels a fortement augmenté. En 2021, la ligne Allo Ecoute Ados a traité plus de 460 appels, soit une centaine de plus par rapport aux années précédentes.

Accompagnement des enfants malades ou accidentés par les services d'assistance pédagogique à domicile

Le réseau PEP assure la coordination et la mise en œuvre de l'assistance pédagogique à domicile dans 85 départements. En mettant à disposition des enseignants issus, dans la mesure du possible, de l'établissement de l'élève éloigné ponctuellement de l'école, il participe ainsi activement au maintien de la continuité d'une scolarité de qualité pour plus de 6500 enfants malades ou accidentés par an.

Développement

du secteur petite enfance PEP

Depuis près de 10 ans, les PEP s'investissent dans le domaine de la petite enfance en lien avec leurs valeurs et leur vision de l'éducation. Les structures PEP accueillent plus de 5 000 enfants. Ces structures (crèches, micro-crèches, multi-accueils...) peuvent avoir un nombre de places réservées pour les enfants en situation de handicap. Dans le cadre d'un accueil ordinaire, ces projets permettent l'inclusion sociale d'enfants en situation de handicap et offrent un temps de répit aux familles. Parfois adossées à des structures spécialisées les équipes sont étayées par des professionnels spécialisés qui travaillent en étroit partenariat avec les structures qui suivent ces enfants (CAMSP, SESSAD, Services hospitaliers, SAFEP...). Les PEP développent également des dispositifs passerelles et des dispositifs d'inclusion en structures petite enfance. Au total, 16 900 jeunes enfants sont accompagnés par les PEP

Accompagnement des mères lycéennes

Les PEP mettent en place depuis 2014 le Service d'Accompagnement des Mères Lycéennes. L'objectif est de favoriser la continuité scolaire des lycéennes enceintes et mères et de lutter contre les risques de décrochage social et scolaire.



Plus de **20 000** enfants accompagnés par les PEP dans le cadre de pratiques sportives, plus de **5 000** enfants pour l'aide aux devoirs et plus de **18 000** pour l'accès aux activités culturelles

→ **Accompagnement à la parentalité**

Dans l'ensemble des actions, les PEP mettent en avant le rôle éducatif primordial des parents et la nécessaire co-construction des projets et dispositifs en lien étroit avec eux. Les PEP mettent aussi en place des dispositifs spécifiques d'accompagnement à la parentalité. En 2021, 32 000 parents ont été accompagnés, que ce soit dans le cadre de LAEP (Lieux d'Accueil et Enfants Parents), des Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s, des dispositifs d'accompagnement de l'accueil des enfants à besoins éducatifs particuliers, et bien d'autres. En lien avec les orientations de la CNAF, les PEP s'engagent fortement sur ce secteur porteur d'innovation sociale vers une société plus inclusive.

→ **Réussite éducative**

Les PEP ont été signataires, dès 1992, de la première charte de l'accompagnement scolaire. Dans cette logique les PEP s'inscrivent dans des dispositifs comme les Contrats éducatifs locaux (CEL), les Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS) ou encore les actions dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV). Par exemple, dans le cadre du plan de cohésion sociale de la ville de Toulouse, les PEP 31 portent actuellement un dispositif de « Réussite Éducative » tout en gérant un ENAF (espace d'accueil des Élèves Nouvellement Arrivés en France) pour éviter le repli communautaire, rendre les familles confiantes dans les activités collectives et associer parents et enfants dans les mêmes projets.

← **Lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme**

La Fédération Générale des PEP, membre du comité consultatif de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme participe à de nombreux projets de lutte contre l'illettrisme et de l'illectronisme. Elle a développé à partir de 2018/2020 à titre expérimental avec l'ANLCI et le soutien de l'entreprise Lancôme, une action sur 6 territoires en collaboration avec 6 associations du réseau PEP, dont deux en quartier de la politique de la ville. Celle-ci s'est poursuivie en 2021 avec 4 associations sur 4 territoires ruraux. Cette action ayant montré un fort impact auprès des publics bénéficiaires, a fait l'objet d'une modélisation, un projet d'essaimage a également été proposé et retenu dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt TremplinAsso porté par l'ANCT. Pour 2021, 10 associations PEP se sont engagées dans le projet dans 10 QPV. Les actions de lutte contre l'illettrisme poursuivent leur développement : animation d'ateliers de lutte contre l'illettrisme (PEP 03- PEP28), prix littéraires (PEP 42, PEP 78), édition d'ouvrages dans le cadre de la prévention contre l'illettrisme (PEP 57), ateliers de lecture et écriture aux parents d'enfants du voyage accompagnés dans le cadre du dispositif de Médiation scolaire (PEP 46).

← **Accompagnement à la scolarité**

On désigne par « accompagnement à la scolarité » l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'École, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'École, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. Ces actions, qui ont lieu en dehors des temps de l'École, sont centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. 9 associations proposent un accompagnement aux activités culturelles, 25 associations gèrent un accompagnement scolaire, et chaque année c'est plus de 20 000 enfants qui sont accompagnés par les PEP dans le cadre de pratiques sportives, plus de 5 000 enfants pour l'aide aux devoirs et plus de 18 000 pour l'accès aux activités culturelles.

LES ACTIVITÉS DU SECTEUR PROPRE

Douze associations locales PEP sont inscrites et impliquées dans des quartiers labellisés Cités éducatives

→ **Accompagnement au déploiement du « plan mercredi » et du dispositif « devoirs faits »**

Mobilisées pour mettre en place la réforme des rythmes scolaires (mise en place des TAP, des accueils périscolaires, formation des bénévoles, mise en place d'outils éducatifs...) sur tous les territoires en lien avec les collectivités, l'éducation nationale, les Caisse d'Allocations Familiales, les Directions Départementales de la Cohésion Sociale, les parents..., les associations PEP et la tête de réseau se sont inscrites dans le déploiement des dispositifs dit « Plan mercredi » et « devoirs faits ». La tête de réseau s'est engagée au niveau national dans le Comité de pilotage et le Comité technique de La Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA). Au niveau territorial, 18 associations PEP sont engagées dans les dispositifs et dans la construction et la qualification des Plans mercredis.

→ **Centre Socio-Culturel (CSC) et Espace de Vie Sociale**

Les PEP 28 gèrent deux centres socio-culturels. Ils permettent d'avoir une réponse globale aux besoins d'appui des familles et d'animer la vie d'un quartier en réservant une large place d'expression des habitants dans les choix du projet. Les actions répondent aux besoins des enfants et jeunes, au développement d'activités de loisirs et de culture, aux actions intergénérationnelles... Des EVS ont également été développés sur les territoires de plusieurs autres associations PEP. Au total, on compte 1300 participants aux activités de centres sociaux, espaces de vie sociale, solutions itinérantes d'animation du territoire.

Cités éducatives

Douze associations locales PEP sont inscrites et impliquées dans des quartiers labellisés Cités éducatives et mettent en œuvre des actions éducatives, sociales et culturelles. La Fédération Générale des PEP participe au Comité National de suivi et d'évaluation du programme et est présente sur différents groupes « pilotes » afin de soutenir le déploiement d'axes prioritaires pour le réseau PEP (petite enfance, sport, santé, parentalité, citoyenneté).

← **Des parcours civique et citoyen pour tous : participation à phase de préfiguration du SNU**

Le contexte politique, social et économique amène aujourd'hui la Fédération Générale des PEP et son réseau d'associations territoriales à réaffirmer sa mobilisation pour poursuivre et amplifier son action civique et citoyenne sur l'ensemble des temps éducatifs, sociaux et médico-sociaux ; l'émancipation et la citoyenneté étant au cœur des actions PEP tout au long de la vie et s'inscrit dans un parcours global d'éducation à cette citoyenneté et à l'engagement. Ce parcours débuté en classe primaire se poursuit tout au long de la scolarité et s'appuie depuis sa création sur le SNU et peut se poursuivre dans le cadre du service civique, du corps européen de solidarité. Dès la première vague de mise en place du SNU, les PEP 65, les PEP 56 et PEP Découvertes ont accueilli 300 jeunes dans leurs centres de vacances.

← **Pôles ressources handicap (PRH)**

De 2016 à 2020, la Fédération Générale des PEP a réalisé avec son réseau une recherché-action pour proposer un modèle organisationnel permettant d'impulser et entretenir une dynamique inclusive à l'échelon territorial en matière de loisirs choisis pour tous. Ces travaux ont contribué à la construction des politiques publiques de la CNAF en la matière et appuient aujourd'hui le développement au sein de son réseau de pôles ressources handicap (PRH). En 2021, on peut compter dans le réseau PEP 22 PRH ou dispositifs analogues d'appui à l'inclusion, favorisant l'accès de tous les enfants aux structures collectives du milieu ordinaire.

Ce développement s'appuie sur l'expertise et les savoir-faire des dispositifs existants pour mutualisation. Et ce afin de, à la fois, soutenir les associations PEP dans leur réponse aux appels à projet des CAF, et d'accompagner la montée en compétence des PRH (articulation avec les dispositifs de soutien à la parentalité, appui aux séjours, ...).

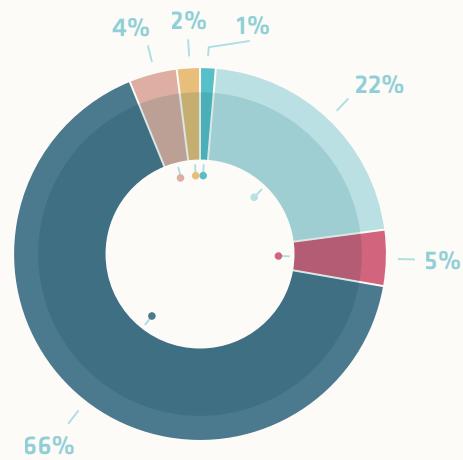
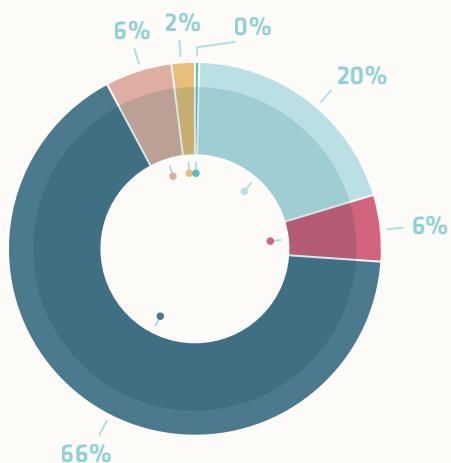
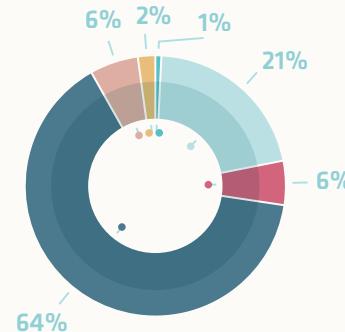
Pour exemple de cette hybridation des activités au service du décloisonnement, 3 PRH du réseau fonctionne en lien avec un dispositif d'assistance au parcours de vie, pour mieux prendre en compte les besoins des personnes et de leur famille.



• REPARTITION DES PRODUITS ET DES CHARGES D'EXPLOITATION

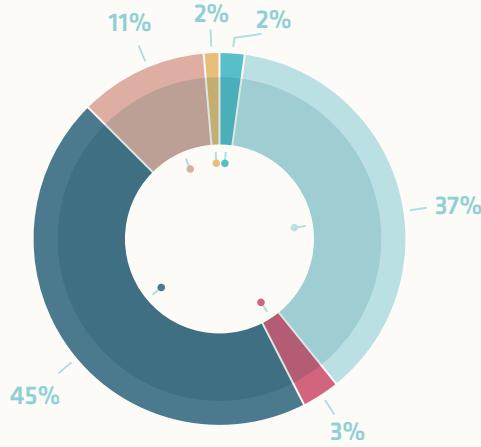
REPARTITION DES PRODUITS
ET DES CHARGES D'EXPLOITATION

Achats et autres approvisionnements
 Autres achats et charges externes
 Impôts et taxes
 Frais de personnel
 Amortissements et provisions
 Autres charges

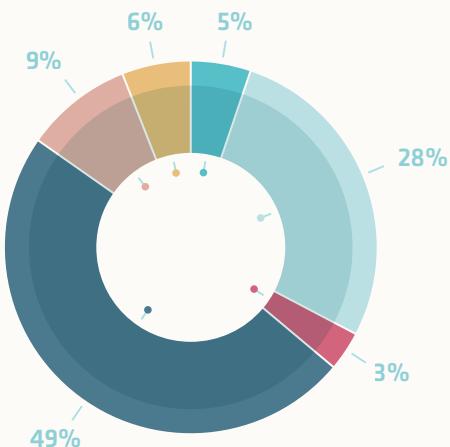


Secteur Médico Social

Secteur Politiques éducatives
sociale de Proximité

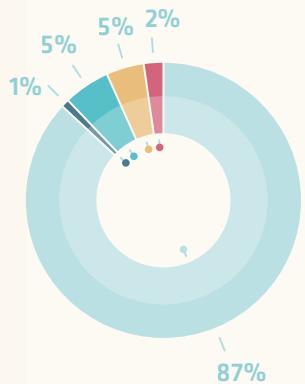


Secteur Politiques éducatives,
loisirs, culture et sport

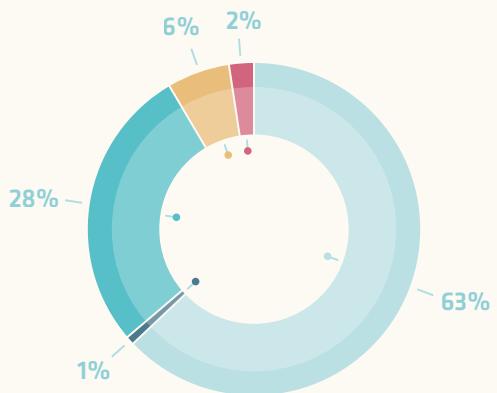
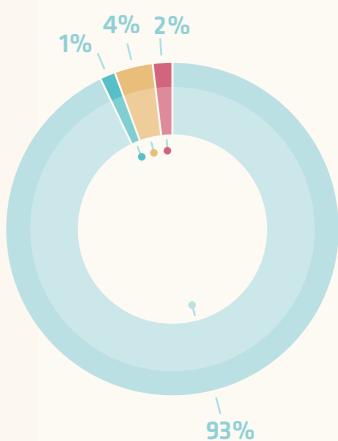


Autres activités

RÉPARTITION DES PRODUITS D'EXPLOITATION

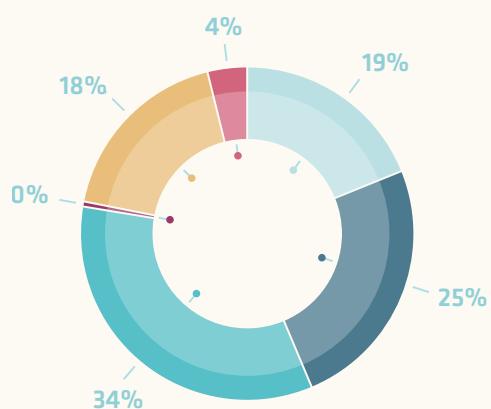
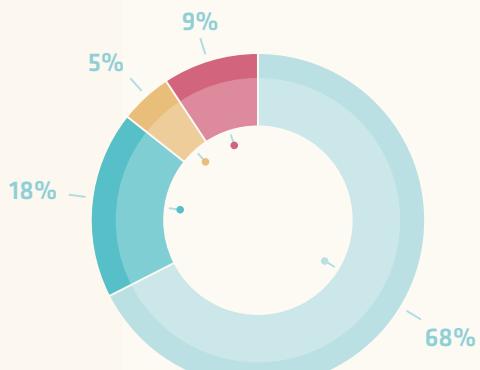


- Produits de tarification et prestations
- Production vendue et immobilisée
- Subventions
- Cotisations
- Autres produits et transferts de charges
- Reprises de provisions



Secteur Médico Social

Secteur Politiques éducatives
sociale de Proximité

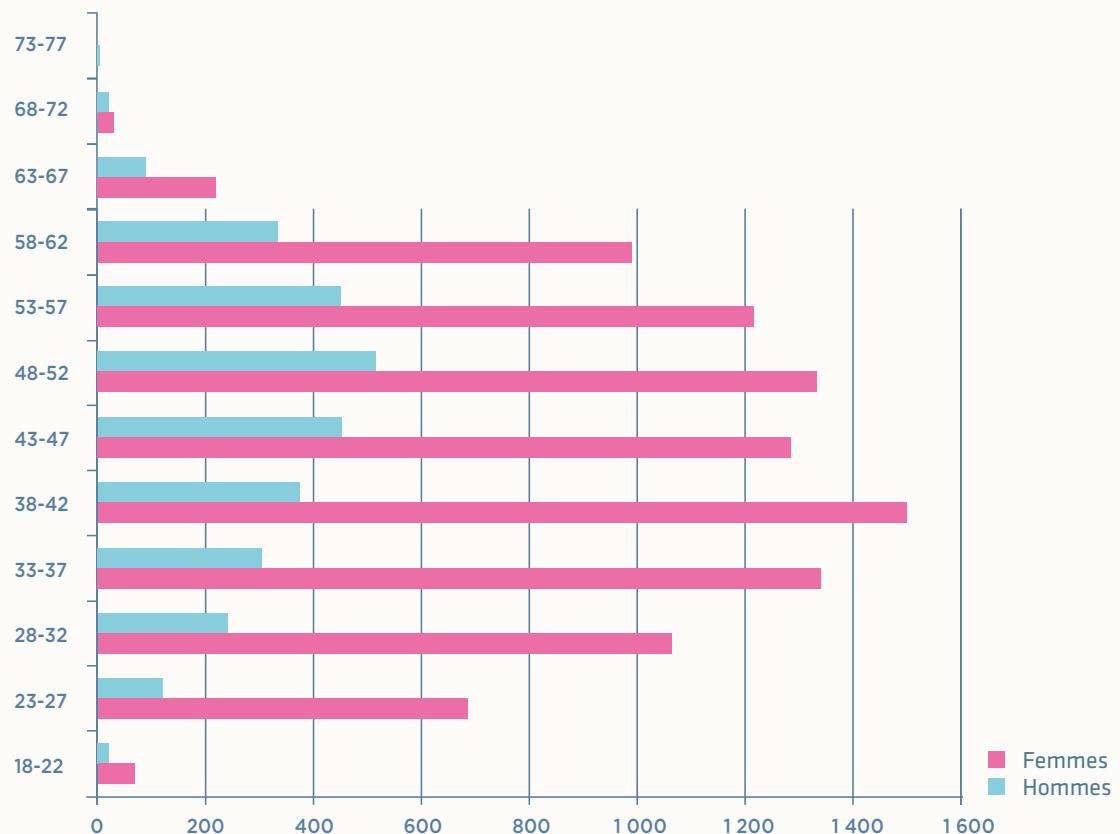


Secteur Politiques éducatives,
loisirs, culture et sport

Autres activités

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En 2021, la répartition est de 77 % de femmes et 23 % d'hommes. L'âge moyen pour les hommes est de 46 ans et pour les femmes de 43 ans.



- Le poste salaires et charges représente 590 M€ soit 65% des charges d'exploitation pour un effectif global de 20 282 salariés soit 13 553 équivalents temps plein au 31 décembre 2021.
- Le secteur social et médico-social emploie 14 941 personnes pour un équivalent temps plein de 11 544 personnes, le secteur Politiques éducatives vacances loisirs culture et sport 1 700 personnes pour un équivalent temps plein de 510 personnes, le secteur politiques éducatives et sociales de proximité 3 022 personnes pour un équivalent temps plein de 1 161 personnes.
- 619 personnes soit 337 équivalents temps plein sont affectés aux autres activités diverses et sièges non affectés. Le nombre de personnels mis à la disposition ou affectés recensés en 2021 s'élève à 870 (521 sur le secteur social et médico-social et 349 sur le secteur propre).

→ Le bénévolat statutaire

+ De 2 000 administrateurs

+ de 1 700 réunions statutaires

+ 250 000 heures de bénévolat statutaire

- Le réseau PEP fait appel à de nombreux bénévoles et de militants qui interviennent directement dans certaines actions, aux côtés des salariés. Le recensement du bénévolat autre que statutaire qui a été réalisé fait apparaître plus de 150 000 heures réalisées.
- Un premier recensement des adhérents a été réalisé et fait apparaître près de 90 000 personnes.



NOTES

Crédits Photos © Magnum Photos/FGPEP

Conception graphique : www.yannfourcot.fr

LES PEP

La force d'un réseau associatif national,
les convictions d'un mouvement engagé,
pour le droit et l'accès de tous :
à l'éducation, à la culture, à la santé, aux loisirs,
au travail et à la vie sociale.

Fédération Générale des PEP
5-7 rue Georges Enesco • 94026 CRÉTEIL CEDEX
Tél. : 01 41 78 92 60 • Email : accueil@lespep.org
www.lespep.org